

# Séminaire Régional RAPPORT



## *Vers le renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest*

*Accra, Ghana, 27-29 Juin 2010*



**Avec le soutien financier  
du Ministère belge des  
affaires étrangères**



# SOMMAIRE

<b>Acronymes et Abréviations</b>	<b>3</b>
<b>Résumé du séminaire</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Cérémonie d'ouverture</b>	<b>8</b>
<b>SEANCES</b>	
<b>1) Violence politique et instabilité en Afrique de l'Ouest:         Une analyse critique du rôle des parlements et des partis politiques</b>	<b>11</b>
<b>2) Performance parlementaire et mécanismes régionaux de prévention des         crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest</b>	<b>14</b>
<b>3) Les Parlements en tant qu'institutions de construction de la paix:         Comment relever les défis de la violence sexiste en Afrique de l'Ouest</b>	<b>17</b>
<b>4) Discussions des groupes de travail sur la base des documents de travail</b>	<b>20</b>
<b>5 &amp; 6) Renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le         relèvement: expériences en Afrique de l'Ouest</b>	<b>22</b>
<b>7) Solutions possibles, opportunités et plans de travail aux niveaux régional et         national pour renforcer ensemble la performance parlementaire en matière         de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest</b>	<b>32</b>
<b>8) Discussion plénière sur les solutions possibles, les opportunités et les         plans de travail</b>	<b>32</b>
<b>9) Séance de clôture: partenariats et recommandations sur la façon de mieux         travailler ensemble – solutions identifiées et étapes suivantes</b>	<b>38</b>
<b>Conclusion</b>	<b>40</b>
<b>Annexes</b>	
<b>1) Programme</b>	<b>41</b>
<b>2) Liste des participants</b>	<b>44</b>

# ACRONYMES et ABREVIATIONS

<b>ACDI</b>	Agence canadienne de développement international
<b>ALPC</b>	Armes légères et de petit calibre
<b>AWEPA</b>	Association des parlementaires européens pour l'Afrique
<b>BPCR</b>	Bureau pour la prévention des crises et le relèvement
<b>BPD</b>	Bureau pour les politiques de développement
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEFD</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
<b>CP</b>	Centre parlementaire
<b>CSPA</b>	Programme de politique et plaidoyer de la société civile
<b>DCAF</b>	Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées
<b>ECOFEP</b>	Association des femmes parlementaires de la CEDEAO
<b>ECOWARN</b>	Système d'alerte précoce et de réponse de la CEDEAO
<b>FES</b>	Friedrich-Ebert-Stiftung
<b>GGD</b>	Groupe de la gouvernance démocratique
<b>GPPS</b>	Programme mondial pour le renforcement des parlements
<b>G/RSS</b>	Gouvernance/Réforme du secteur de la sécurité
<b>JLP</b>	Programme Justice Lens
<b>MRPC</b>	Mécanismes régionaux de prévention des crises
<b>OSC</b>	Organisations de la société civile
<b>PCR</b>	Prévention des crises et relèvement
<b>PDC</b>	Programme de développement des capacités
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>SWOT</b>	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
<b>UIP</b>	Union interparlementaire
<b>UNREC</b>	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
<b>VS</b>	Violence sexiste
<b>WAANSA</b>	Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest
<b>WACSO</b>	Forum de la société civile ouest-africaine
<b>WANEP</b>	Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix
<b>WAPI</b>	Institut ouest-africain pour l'édification de la paix
<b>WARN</b>	Réseau ouest-africain d'alerte précoce et de réponse
<b>WIPNET</b>	Réseau des femmes pour l'édification de la paix

# RESUME du SEMINAIRE

Sur la base des 'Principes directeurs du PNUD à l'usage de la communauté internationale sur le thème des parlements, de la prévention des crises et du relèvement', le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a organisé un **séminaire régional** intitulé: 'Vers le renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest', à Accra (**Ghana**) les 27, 28 et 29 Juin 2010. Environ **60 personnes** ont participé au séminaire, y compris des représentants de **13 parlements** d'Afrique de l'Ouest<sup>1</sup>, du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**), et d'organisations internationales et régionales clés [telles que l'Union interparlementaire (**UIP**), le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (**UNREC**), Friedrich-Ebert-Stiftung (**FES**)], mais aussi des représentants d'organisations de la société civile [le Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest (**WAANSA**), le Réseau ouest africain pour l'édification de la paix (**WANEP**)], et des praticiens (notamment de la Délégation de la Commission européenne, de l'Agence canadienne de développement international (**ACDI**), du Centre parlementaire, et du PNUD) avec le soutien financier du **Ministère belge des affaires étrangères**.

Le **séminaire régional** a offert une occasion unique pour se pencher sur les **activités passées et futures** de *prévention des crises et de relèvement*, en constatant les **réussites et l'impact** de telles activités sur les parlements en Afrique de l'Ouest. Les participants ont souligné que le renforcement des parlements constitue un outil primordial de prévention des crises, car cela permet aux parlements d'exercer efficacement leurs fonctions législative, représentative et de contrôle, y compris en matière de prévention des crises et de relèvement. Tel est le cas, par exemple, de la création d'une commission parlementaire pour la paix (**Ghana**), de l'adoption de lois contre la violence sexiste conformément aux **résolutions 1325 et 1820** de l'**ONU** (**Sierra Leone, Guinée-Bissau, Libéria, Côte d'Ivoire**), du contrôle de la mise en œuvre des stratégies de consolidation de la paix ou de prévention des crises et de réconciliation (**Togo, Guinée-Bissau**), ou encore des efforts de médiation des parlementaires avec les rebelles au niveau local (**Mali**).

Au **niveau régional**, les participants ont reconnu l'effet multiplicateur de la CEDEAO et sa capacité d'appuyer les parlements nationaux en matière de prévention des crises et de relèvement (notamment lors des crises au **Niger** et en **Guinée**). Le parlement de la CEDEAO est à un stade crucial de son évolution, caractérisée par la **vision 2020** qui préconise une *CEDEAO des peuples* à travers la création d'un espace économique unique (une monnaie unique, une banque centrale unique, et un Parlement communautaire législatif). Les participants ont souligné l'importance de promouvoir la paix et la sécurité à travers les 13 commissions permanentes du parlement de la CEDEAO. La création de l'Association des femmes parlementaires de la CEDEAO (**ECOFEPA**) constitue une autre opportunité pour s'engager davantage contre la violence fondée sur le genre et en faveur de la parité des sexes dans la région.

<sup>1</sup> Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République du Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Libéria, Niger, Sierra Leone et Togo.

Les parlementaires ont également reconnu la pertinence de l'approche régionale qui leur offre un espace ouvert pour partager les bonnes pratiques et les défis qu'ils doivent surmonter, comme par exemple les questions délicates telles que la sécurité personnelle, l'indépendance des parlements vis-à-vis de l'exécutif, la corruption en matière de violence sexiste, l'indépendance vis-à-vis des positions des partis politiques dans la région. Grâce à cette approche régionale, les parlementaires se sont sentis moins isolés et peuvent partager leurs opinions et interrogations relatives au rôle qu'ils peuvent jouer dans la prévention des crises et le relèvement.

Au **niveau national**, les participants ont mis l'accent sur le fait que les institutions parlementaires restent souvent faibles par rapport à l'exécutif, aux groupes armés et aux autres acteurs non étatiques, notamment après un conflit. Comme indiqué dans *'les Principes directeurs du PNUD'*, « *la construction d'une gouvernance démocratique efficace doit corriger ce déséquilibre* ». L'existence de **parlements forts et légitimes** est cruciale pour une meilleure action dans la prévention des crises et le relèvement (cas, par exemple, de la crise nigérienne).

Les participants ont recommandé de renforcer le rôle des parlementaires en matière de prévention des crises et de relèvement en développant leurs **capacités de médiation et de communication** pour intervenir positivement dans les conflits fonciers et les problèmes de frontière par exemple, et de renforcer leur engagement auprès de leurs populations pour résoudre les crises locales avant qu'elles ne dégénèrent. Des **missions d'enquêtes conjointes**, menées à la fois par des parlementaires, des représentants des gouvernements et des organisations de la société civile - ont également été recommandées. **La relation entre les parlementaires, les citoyens et la société civile** a été mise en avant comme une stratégie importante pour renforcer la légitimité du travail sur la prévention des crises et le relèvement. La question de trouver **un bon équilibre entre des partis politiques forts et des partis politiques faibles** a également été abordée lors des discussions. En ce qui concerne la rédaction et la révision des lois, les participants ont constaté qu'une meilleure prise en compte des conflits était perçue comme une opportunité pour les parlementaires de jouer un rôle accru dans la prévention des crises et le relèvement.

Sur la base des **recommandations du séminaire régional**, le PNUD va partager les conclusions avec ses bureaux pays dans la région afin de mieux intégrer la problématique des conflits dans les projets de développement parlementaire existants. **L'outil d'auto-évaluation du PNUD** pour les parlements afin d'évaluer leur performance dans le domaine de la prévention des crises, sera appliqué dans les mois à venir dans deux pays de la région dans le but d'aider deux parlements à mieux gérer la prévention des crises et le relèvement. Le PNUD va continuer à impliquer les parlementaires et les partenaires au niveau régional pour consolider le réseau des parlementaires, identifier et piloter des solutions et recommandations entre pays du Sud. Enfin, toutes les connaissances et recherches disponibles seront à la portée de tous sur internet et **AGORA**, notamment dans la page (disponible en français et en anglais) consacrée spécialement à l'Afrique de l'Ouest (<http://www.agora-parl.org/node/2713>). Les parlementaires seront invités à continuer les discussions et le partage des expériences dans l'espace privé d'AGORA.

# INTRODUCTION

1. Sur la base des *'Principes directeurs du PNUD à l'usage de la communauté internationale sur le thème des parlements, de la prévention des crises et du relèvement'*, le **PNUD** a mis en œuvre une **nouvelle initiative et stratégie** pour renforcer les parlements en tant qu'acteurs dans la prévention des crises et de la violence, ainsi que dans la reconstruction consécutive à un conflit, à travers une série d'activités en Afrique de l'Ouest, grâce au **soutien financier du Ministère belge des affaires étrangères (MAE)**.
2. Le Bureau du PNUD pour les politiques de développement (**BPD**), par le biais du Programme mondial pour le renforcement parlementaire (**GPPS III**) et le Bureau du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement (**BPCR**) ont rassemblé leurs compétences et leurs ressources pour mettre en œuvre une action plus efficace en vue de **renforcer l'implication des parlements** en tant qu'acteurs dans la prévention des crises et la reconstruction consécutive à un conflit.



Un **nouveau programme** dédié à cette fin a été lancé avec les **objectifs** suivants:

- **Informier le public du rôle que les parlements nationaux peuvent jouer** dans la prévention des conflits et de la violence et dans le rétablissement de la sécurité des populations grâce à la recherche et aux études de cas;
  - **Promouvoir la participation des parlements nationaux** dans la prévention des conflits et la réduction de la violence armée en vue d'influer sur les changements de politiques;
  - **Renforcer les capacités des organisations régionales et des parlements nationaux** en matière de prévention des conflits et de réduction de la violence armée;
  - **Encourager une meilleure coordination parlementaire** en matière de prévention des conflits et de reconstruction consécutive à un conflit en focalisant les efforts dans un premier temps sur la violence armée et la sécurité des populations aux niveaux international, régional, et national via **AGORA** ([www.agora-parl.org](http://www.agora-parl.org)), ainsi que la mise en place de réseaux parlementaires au niveau infra-régional.
3. Le programme intervient aux niveaux mondial, régional et national, en insistant d'avantage sur l'Amérique centrale, l'Afrique de l'Ouest et les États arabes. **Les activités pour 2010 et 2011** sont les suivantes:
    - **Le développement des connaissances et la diffusion d'études de cas** sur le rôle des parlements dans le soutien au rétablissement de la sécurité des populations grâce à des recherches spécifiques ;
    - La mise en place de **groupes de travail régionaux** composés de parlementaires menant des réflexions et discussions sur des thèmes régionaux précis et pertinents liés à la sécurité des populations;
    - **Le renforcement des capacités des parlementaires** en matière d'examen / de modification des lois ou d'élaboration de nouvelles lois liées aux questions de sécurité communautaire;
    - **Le renforcement des capacités des commissions** compétentes des parlements nationaux.

4. Dans le cadre de l'initiative évoquée ci-dessus, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a organisé un **séminaire régional** intitulé: '*Vers le renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest*', à Accra (Ghana) les 27, 28 et 29 Juin 2010, avec le soutien financier du **MAE belge**.
5. Environ **60 personnes** ont participé au **séminaire régional**, y compris des représentants de **13 parlements** issus de la région de l'Afrique de l'Ouest<sup>2</sup>, du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et d'organisations internationales et régionales clés [telles que l'Union Interparlementaire (UIP), le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)], mais aussi des représentants d'organisations de la société civile [le Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest (WAANSA), le Réseau Ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP)], et des praticiens (notamment de la Délégation de la Commission européenne, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Centre parlementaire et du PNUD).
6. Le **séminaire régional** a offert une occasion unique pour établir un **forum où les parlementaires** de l'Afrique de l'Ouest ont pu se pencher sur les **activités passées et futures visant à renforcer les moyens de prévenir les crises et la violence armée**, ainsi qu'à assurer le relèvement et la sécurité des différentes populations. Ont également été abordées les **réussites et l'impact** de telles activités sur les parlements en l'Afrique de l'Ouest, ou encore le **type de soutien** requis pour assurer une performance et un contrôle parlementaires efficaces en matière de prévention des crises et de construction de la paix.
7. Les **objectifs du séminaire régional** étaient les suivants:
  - 1) Présenter, analyser et discuter les conclusions **de trois documents de travail**, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques et les leçons apprises dans la région ; utiliser les conclusions des documents de travail pour initier et développer un dialogue et mettre en place un espace de discussion permettant aux parlementaires et au personnel parlementaire d'identifier les défis majeurs et les priorités en matière de prévention de la violence et de consolidation de la paix dans la région ;
  - 2) **Identifier et débattre des façons dont les parlementaires perçoivent leur rôle** pour renforcer l'efficacité des actions parlementaires destinées à prévenir les crises et à réformer le secteur sécuritaire ; recueillir des exemples concrets pour partager les bonnes pratiques et expériences.
  - 3) Présenter un **outil d'auto-évaluation** provisoire sur la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de réforme du secteur de sécurité ; déterminer l'utilité de l'outil et identifier 2 études de cas de pays possibles à traiter dans le deuxième semestre.
  - 4) Elaborer un **plan d'action conjoint** au niveau régional et national pour les partenaires présents dans la région. Le plan d'action conjoint identifiera les thèmes prioritaires pour les parlementaires, les mécanismes déjà en place, et les obstacles à une action efficace dans ces domaines ; identifier comment le PNUD et d'autres partenaires actifs dans la région peuvent renforcer les aptitudes des parlementaires à gérer les problèmes prioritaires.
8. **Ce rapport présente les principaux points des sujets abordés, les recommandations et les conclusions du séminaire régional.**

---

<sup>2</sup> Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République du Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Libéria, Niger, Sierra Leone et Togo.

# CEREMONIE D'OUVERTURE

9. Un **forum de la connaissance** a été organisé lors de la cérémonie d'ouverture permettant aux partenaires de présenter leurs dernières publications sur la prévention des crises et le relèvement, et le développement parlementaire. La cérémonie d'ouverture a aussi été marquée par la projection **d'un film sur AGORA** (le portail sur le développement parlementaire, disponible sur [www.agora-parl.org](http://www.agora-parl.org)).

10. Durant la **cérémonie d'ouverture**, Honorable Michael Aaron Oquaye, deuxième Vice-président du **Parlement du Ghana**, a souligné le **rôle et l'importance des acteurs politiques et des institutions dans les Etats fragiles / sortant d'un conflit dans la conduite des transitions vers la paix et la sécurité**.

Honorable Oquaye a affirmé que le rôle des parlements est particulièrement crucial en termes de renforcement des mécanismes de responsabilités, de rétablissement d'un lien entre les citoyens et l'Etat et de restauration de la confiance dans les institutions gouvernementales à travers les débats parlementaires, les accords et les dialogues entre les partis politiques et les parlementaires, ainsi que l'interaction entre le



parlement et les électeurs. Honorable Oquaye a également indiqué que des parlements légitimement élus qui reflètent la diversité du peuple, assurent une juste représentation des groupes vulnérables, et constituent un forum pour le dialogue national où les préoccupations et les aspirations des différents acteurs sociaux (y compris les femmes et les minorités) peuvent être exprimées, contribuent considérablement à la consolidation et au maintien de la paix. Honorable Oquaye a ensuite partagé quelques exemples illustrant les expériences du Ghana sur les façons dont les parlements peuvent contribuer à la prévention des crises, au relèvement, et à la consolidation de la paix : Avec le soutien du PNUD, le **Parlement du Ghana** a pu renforcer le contrôle démocratique sur le secteur de la sécurité en ratifiant la **Convention de la CEDEAO sur les armes légères**. En ce qui concerne la violence fondée sur le genre, le **Parlement du Ghana** a joué un rôle primordial dans l'amendement du dispositif légal mis en place pour relever les défis en adoptant : la loi sur la *Violence domestique* (2007), la loi sur le *Trafic d'êtres humains* (2005), une politique nationale et un plan d'action national 2009-2019 pour répondre au problème de la violence domestique; en créant une Unité d'aide aux victimes de la violence domestique et en rendant disponibles des manuels de formation sur la violence sexiste à l'école.

11. Son Excellence M. Dirk Verheyen, Ambassadeur du **Royaume de Belgique** auprès de la **Côte d'Ivoire**, a exprimé sa reconnaissance au PNUD pour avoir pris l'initiative de l'organisation de ce séminaire et son honneur de parler au nom du Ministre belge des Affaires Etrangères (**MAE**) **qui soutient financièrement les activités du PNUD en Afrique de l'Ouest**. Le MAE belge a entrepris une politique active de promotion de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme et de l'Etat de Droit. M. Verheyen a particulièrement mis en évidence l'importance de **promouvoir l'égalité des sexes et renforcer la participation des femmes dans la vie politique et la prise de décision** comme moyen de réduire les conflits et le déclenchement de violences. Il a donné quelques exemples du travail



accompli par son propre pays, notamment le **Plan d'action national de Belgique** pour la mise en œuvre de la résolution **1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies** et la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discriminations à l'égard des Femmes (**CEFD**). Le crime de génocide, le crime contre l'Humanité et les crimes de guerre ont été transposés dans la **loi criminelle belge** (5/8/2003), qui assimile la violence à l'égard des femmes et jeunes filles à un crime contre l'Humanité ou un crime de guerre. M. Verheyen a concrètement expliqué comment le **cadre légal belge** assurait la protection des femmes pendant et après les conflits – il s'est référé à la loi contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (14/6/2002) et la loi qui promet la parité des sexes

(12/1/2007) dans les politiques nationales, y compris le budget) - démontrant ainsi comment les parlements peuvent efficacement gérer les problèmes de violences liées à l'égalité des sexes à travers leurs responsabilités et leur fonctions législatives, de représentation et de contrôle.

12. M. Kamil Kamaluddeen, Directeur du PNUD-Ghana a présenté **le travail du bureau du PNUD au Ghana** qui se focalise en premier lieu sur la **défense et la promotion des pratiques de gouvernance démocratique et le développement des capacités des institutions nationales du Ghana dans le maintien de la paix et la promotion du développement démocratique**. Il s'est ensuite référé au travail du PNUD relatif à la gouvernance démocratique et son soutien actif aux parlements. **Le PNUD soutient actuellement un parlement sur trois dans le monde** (166



pays) aux niveaux mondial, régional et national, principalement à travers le Programme mondial pour le renforcement des parlements (**GPPS**). Le programme fait partie d'un objectif de plus long terme et plus global de développement humain, en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**). M. Kamaluddeen a aussi rendu un grand hommage au MAE belge pour son soutien financier aux activités du PNUD en Afrique de l'Ouest et a rappelé la pertinence et l'importance des **priorités du PNUD** en matière de gouvernance démocratique dans la région. ces priorités portent sur :

- La construction d'Etats inclusifs, réactifs et compétents, gérant les violences sexistes et fondées sur le genre au moyen de programmes propres aux populations concernées.
- La prévention des conflits et le soutien au désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants.

- L'incitation à l'inclusion de politiques de réduction des risques de catastrophe dans les plans nationaux.

Plus spécifiquement, M. Kamaluddeen a précisé que ce séminaire prenait place dans le cadre d'un **nouveau programme visant à :**

- 1) **Renforcer les activités parlementaires régionales** en Afrique de l'Ouest grâce aux fora parlementaires, au dialogue régional et aux groupes de travail parlementaires;
- 2) Développer des **mécanismes et approches favorisant une réponse rapide aux demandes d'assistance parlementaire** en Afrique de l'Ouest;
- 3) Promouvoir le **partage des connaissances et la diffusion des bonnes pratiques** à travers AGORA, le portail sur le développement parlementaire.

Pour conclure, M. Kamaluddeen a mis en avant **l'importance des réseaux, le soutien entre les pairs ainsi que la coopération Sud-Sud** et a préconisé aux parlementaires de tirer profit de l'opportunité d'apprendre des autres par la discussion et le partage d'expériences, d'histoires de réussites, et de défis similaires concernant le rôle que les parlements peuvent jouer dans la prévention de la violence politique et des crises. Il a également souhaité que les parlementaires puissent acquérir la connaissance et le savoir-faire pour jouer leur rôle de manière appropriée.

13. M. Olivier Pierre-Louveaux, Parliamentary Development Knowledge Manager, PNUD - a présenté un **film court sur AGORA** ([www.agora-parl.org](http://www.agora-parl.org)) – un Portail internet pour le partage des connaissances sur le développement parlementaire qui rassemblent les parlementaires, le personnel parlementaire, les donateurs, les praticiens, tout comme les universitaires, la société civile et les médias. Le portail vise à **consolider le savoir, l'expertise et les enseignements** tirés, ainsi qu'à faciliter à travers le monde la collaboration active parmi la communauté des praticiens du développement parlementaire. La **Trusted Area d'AGORA**, une plateforme privée pour les membres de la communauté des praticiens, propose des e-discussions, des groupes privés tels que le groupe sur « *les parlements et la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest* », un calendrier des événements, un blog, des nouvelles en continu et bien d'autres choses encore. Un membre de la **Trusted Area** peut y poster des documents et des articles, partager des travaux et rejoindre de nouveaux réseaux. Pour disposer d'un compte AGORA, les participants ont été invités à requérir une invitation via [www.agora-parl.org](http://www.agora-parl.org) ou directement sur <https://agora.trustedarea.net>, ou encore en contactant le *Knowledge Manager* sur [olivier.louveaux@undp.org](mailto:olivier.louveaux@undp.org).



## SEANCE 1: Violence politique et instabilité en Afrique de l'Ouest: Une analyse critique du rôle des parlements et des partis politiques

14. La première séance a été consacrée à la **présentation, le passage en revue et la discussion des conclusions** de l'ébauche du **document de travail de M. Issaka Souare** intitulé « *La violence politique et l'instabilité en Afrique de l'Ouest : Une analyse critique du rôle des parlementaires et des partis politiques* ».
15. M. Souare a défini la **violence politique** comme une activité organisée, violente ou potentiellement violente, ou encore comme une réaction violente et coordonnée à une activité organisée en vue de réaliser des objectifs politiques. Il a résumé les problèmes engendrant la violence et la violence politique en citant **Kofi Annan** :

*“La nature du pouvoir politique dans maints pays africains, comme les conséquences réelles et perçues de l'acquisition et du maintien du pouvoir, est une source de conflit à travers le continent” (1998)*



16. Dans sa recherche, M. Souare examine la manière dont les partis politiques et les parlementaires font face à ces facteurs déclencheurs et structurels, en s'appuyant sur **l'exemple de 5 cas d'études de pays** marqués soit par des guerres civiles, des soulèvements populaires ou des insurrections, des coups ou tentatives de coups d'Etats militaires, la violence électorale, les répressions violentes de protestations ou les massacres : **la Guinée, la Guinée-Bissau, le Niger, le Nigeria et le Togo**.
17. Tout en reconnaissant que les partis politiques et les parlements jouent un rôle essentiel dans la prévention des conflits ou la recrudescence des hostilités, il a indiqué que **beaucoup d'obstacles persistent encore**. Ces obstacles sont principalement liés à : des **défis politiques** (rôle de l'exécutif, les intérêts partisans, la légitimité); **les limites légales et constitutionnelles** (mandats, dissolution); **les limites matérielles et de capacité** (matériaux de recherche et de référence, espace de travail, personnel assistant et fonds).
18. Pour conclure, M. Souare a rappelé l'importance de la **transparence** comme moyen de prévention de la violence. Il a aussi fait mention d'une série de **recommandations** pour prévenir la violence politique et favoriser l'accès au pouvoir par des moyens pacifiques en Afrique de l'Ouest :
- L'exécutif doit adhérer aux **principes de bonne gouvernance** et fournir aux parlements les **ressources nécessaires**;

- Les parlements doivent ratifier la **Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance**;
- Les dirigeants politiques et les parlementaires doivent **agir de manière responsable, dans l'intérêt national** et en étant proactifs dans la prévention des crises;
- Les parlements doivent adopter un **instrument régional contraignant sur la limitation des mandats**;
- La **direction de commissions par une minorité** doit être autorisée et des règles claires de procédure pour les débats doivent être établies;
- Les dirigeants politiques et les parlementaires doivent travailler de concert avec les organisations de la société civile (**OSC**), les instituts de recherche, les universitaires, les médias et les groupes religieux;
- Les dirigeants politiques et les parlementaires doivent **partager leurs expériences** avec d'autres parlements et partis;
- Le PNUD et la communauté internationale doivent continuer à **offrir leur soutien de manière continue et proactive**.

19. M. Baffour Aboa, Président du Réseau d'Action sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (**WAANSA**), et intervenant pendant la séance 1, a souligné que les parlementaires, en tant que représentants direct de la voix du peuple, jouent un rôle crucial dans la prévention de la violence, y compris les différends religieux ou territoriaux. Il a souligné l'importance de la notion de **transparence** mentionnée par M. Souare, affirmant que **des élections libres et justes sont cruciales pour prévenir des conflits**. Il a aussi insisté sur le fait que remédier au **manque de ressources et de capacités** d'un nombre important de parlementaires devrait être considéré comme une priorité majeure. Finalement, il a mis en évidence le rôle majeur des **commissions parlementaires au niveau national** et a vivement appelé à l'augmentation de leur engagement et leur participation dans les missions de paix.



*Hon. Touré (gauche) et M. Aboa (droite)*

20. Hon. Abdoulayé Touré, Membre du **Parlement de Guinée** – et également intervenant durant la séance 1 – a rappelé que la violence politique a toujours été présente dans l'histoire de la **Guinée** et s'est référé au récent **coup d'Etat** du Capitaine Camara en 2009. S'agissant **des causes de la violence politique**, il a critiqué les comportements de trop nombreux parlementaires qui sont plus attentifs à leurs intérêts personnels qu'à celui de la nation. Il a souligné l'échec des institutions politiques à prendre en compte les problèmes du peuple, du fait du **manque d'interaction entre la société civile et le Parlement en Guinée**. **Les actions suivantes ont été recommandées :**

- Renforcer les **consultations entre toutes les parties prenantes de la vie politique** pour prévenir la violence;
- **Renforcer les capacités des pouvoirs exécutif et législatif ;**
- **Promouvoir l'éducation civique** pour sensibiliser les futurs politiciens aux droits et devoirs attachés à l'exercice de leurs fonctions;
- **S'assurer que les forces de sécurité jouent un rôle effectif et efficace** – et qu'elles reçoivent une formation appropriée sur la protection des droits de l'homme;
- **Institutionnaliser les médiateurs au sein des institutions de l'Etat;**
- **Promouvoir le dialogue social et la compréhension** entre les syndicats, les partis politiques, les parlementaires et les organisations de la société civile.

21. La présentation et les commentaires des deux intervenants ont été suivis par des **discussions générales sur les enjeux suivants :**

- Le travail accompli par les organisations internationales pour prévenir les coups d'Etat;
- Le besoin d'assurer la sécurité et la protection des parlementaires qui promeuvent le changement et les réformes démocratiques;
- La conduite à privilégier lorsque les dirigeants politiques monopolisent le pouvoir;
- L'importance et le rôle de la communauté internationale et des institutions nationales dans le domaine de la stabilité politique;
- La réticence des gouvernements à fournir les moyens appropriés au parlement pour qu'il puisse jouer son rôle correctement et le besoin d'un soutien accru des organisations internationales;
- La nécessité d'établir des commissions électorales indépendantes;
- Le rôle essentiel des femmes / épouses (« premières dames ») dans la prévention des conflits;
- Le besoin de renforcer l'éducation – et l'éducation civique en particulier;
- Un plus grand engagement des femmes en politique;
- La pertinence des voies traditionnelles de résolution des conflits.

## SEANCE 2: Performance parlementaire et mécanismes régionaux de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest



22. La seconde séance a été dévolue à la **présentation, au passage en revue et à la discussion** des conclusions du **document de travail de M. Mitchell O'Brien** intitulé : « *Performance parlementaire et mécanismes régionaux de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest* ». Le document analyse les mécanismes existants de prévention des crises régionales et de relèvement (PCR) en place dans la région et comment de tels systèmes ont un impact sur l'efficacité du contrôle de la PCR et du travail législatif conduits par le Parlement. La recherche identifie aussi **l'utilité, les défis et les obstacles dans la mise en œuvre de tels mécanismes** en termes de performance parlementaire, avec une focalisation particulière sur le travail de **l'Union Africaine** et différentes activités entreprises en Afrique de l'Ouest.
23. M. Mitchell O'Brien a fait une présentation sur les différents **outils, techniques et mécanismes de management de prévention des crises et des conflits employés par les parlements régionaux et nationaux**. A propos des tendances générales des conflits, il a mis en évidence la forte **corrélation entre pauvreté et conflit**, particulièrement en Afrique de l'Ouest.
24. Il a défini les mécanismes régionaux de prévention des crises (**RCPMs**) comme les méthodes normatives, les procédures ou les initiatives utilisées par une variété d'acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux en vue de prévenir les conflits violents, soit grâce à des **mesures de prévention opérationnelles** (applicables dans le cas d'une crise imminente), soit grâce à des **mesures de prévention structurelles** (mesures de prévention de moyen terme pour résoudre les défis structurels exposant un pays à un conflit et qui permettent d'éviter la survenue ou la répétition des crises).
25. M. O'Brien a donné quelques exemples illustrant les **façons dont les différents acteurs appliquent les RCPMs** en Afrique de l'Ouest:
- Le Mécanisme de prévention des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**); Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (**CPCC**);
  - **Société civile** [Réseau d'Alerte Précoce et de Réponse de la CEDEAO (**ECOWARN**); Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (**WANEP**); Le Forum de la société civile ouest-africaine (**WACSO**)];
  - **Parlement de la CEDEAO** (Commission des affaires politiques, paix et sécurité; commissions de développement; engagement avec le mécanisme de la CEDEAO);
  - Exemples de cas où les parlements nationaux ont eu recours à leurs fonctions principales pour restaurer la démocratie ou gérer un conflit (**Guinée, Guinée-Bissau et Niger**);
  - **L'Union africaine** et le **Parlement panafricain**.

26. Les **remarques finales et recommandations** de M. O'Brien ont avant tout portées sur :

- Le **lien intrinsèque entre le développement économique, la croissance durable, l'éducation secondaire, et la prévention des conflits**;
- La difficulté des Etats à gérer les conflits et la nécessité de **l'engagement des acteurs internationaux**;
- La pertinence d'une **approche globale incluant le Parlement dans son ensemble** ;
- La nécessaire **adhésion des parlements nationaux de la CEDEAO aux mécanismes régionaux** officiels d'interventions et d'alertes préventives.

27. M. Emmanuel Bombande, Directeur exécutif du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (**WANEP**) – et intervenant durant la deuxième séance, a mis en avant le **manque de cadres légaux pour la prévention des conflits**. Selon M. Bombande, les défaillances d'aujourd'hui ne sont pas tant liées à l'efficacité du fonctionnement des mécanismes qu'à la tendance des bailleurs de fonds à imposer leurs politiques d'aide sans prendre en compte suffisamment les besoins des bénéficiaires (*donor-driven process*). Cependant, il a également indiqué qu'il y avait de nouvelles évolutions positives tendant à créer des mécanismes de prévention des conflits, comme le Réseau d'alerte précoce et de réponse de la CEDEAO (**ECOWARN**), qui a récemment identifié 94 indicateurs pour la surveillance des conflits. Lors de la présentation, il a souligné le **lien entre la construction de l'Etat et l'édification de la paix**, ainsi que l'importance de **l'appropriation des mécanismes** mis en place.



*Hon. Diomandé (gauche) et M. Bombande (droite)*

28. Honorable Mamy Diomandé, membre du **Parlement de Côte d'Ivoire**, intervenant également durant la deuxième séance – a indiqué que **les mécanismes de prévention des conflits devaient principalement viser à :**

- a) Renforcer la **coopération entre les parlements** et créer des **réseaux régionaux interparlementaires** ;
  - b) Encourager la **consolidation de l'Etat et la bonne gouvernance**, particulièrement dans le **secteur de la sécurité** (en promouvant l'Etat de Droit et le respect des droits de l'homme, les élections démocratiques, l'égalité des sexes et l'éducation civique);
  - c) **Renforcer les capacités des parlements** dans le domaine de la prévention des crises et du relèvement :
- en leur permettant de mener des investigations, de mettre en œuvre des sanctions et d'assurer un contrôle effectif de l'exécutif, particulièrement dans le secteur de la sécurité;

- en augmentant le nombre des commissions, compétentes en matière de défense, de sécurité et d'investigation, qui sont appelées à intervenir sur les questions de violations des droits de l'homme;
- en améliorant le contrôle des armes et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre;
- en créant plus de synergies entre les différents acteurs engagés dans la prévention des crises, y compris la société civile.

Honorable Diomandé a conclu en déclarant que les parlements jouent un rôle majeur dans la prévention des crises et la consolidation de la paix au moyen du vote de lois conformes aux mécanismes susmentionnés. Toutefois, selon Honorable Diomandé, de nombreux **obstacles** prévalent encore, tels que le manque **de connaissance de la lettre de la loi, la diffusion du recours à la violence politique plutôt qu'à la mise en application des lois, la tendance à réagir plutôt qu'à prévenir.**

29. **Les participants ont par la suite discuté les enjeux suivants :**

- La reconnaissance commune du **manque de lois** relatives à la prévention des conflits et le besoin urgent de mettre en place des moyens **de prévention de crises**, qui sont encore souvent absents des parlements.
  - **L'absence au sein de la société civile de discours favorable à la prévention des conflits**, résultant du manque général d'éducation de la population.
  - Certains participants ont avancé que les **parlements africains d'aujourd'hui contribuent aux crises au lieu de les résoudre.**
- 
- Le **Niger** et la **Guinée** se sont distingués comme des exceptions à la règle des parlements victimes de coups d'Etat. Au **Niger** par exemple, un **Conseil consultatif national** représentant toutes les catégories professionnelles, les partis politiques, les syndicats et la société civile a été établi, permettant ainsi un **dialogue inclusif** où les décisions sont prises par consensus. Jusqu'à maintenant, toutes les recommandations émises par le Conseil ont été acceptées par la junte militaire, y compris l'agenda pour les élections, le code électoral et l'organisation de la transition. Les participants se sont interrogés sur les raisons et les modalités de la création de ces institutions par les juntes militaires. Les participants se sont aussi demandé **comment les parlementaires peuvent améliorer leur indépendance** afin d'atteindre leurs objectifs dans des pays fragiles ou en transition, où les **systèmes tribaux sont souvent plus ancrés que les valeurs nationales démocratiques, et comment ils pourraient** devenir un contrepoids constructif?
  - La **généralisation de la communication** a été présentée comme une bonne pratique pour éviter les conflits dans les pays en transition. En **Guinée**, par exemple, le programme de transition a été présenté à une grande partie de la population, et par conséquent la société civile a soutenu le processus aux côtés des partis politiques. Toutes les parties prenantes ont respecté les lois, ce qui a permis d'éviter l'apparition d'un conflit le jour des élections.

## SEANCE 3: Les Parlements en tant qu'institutions de construction de la paix: comment relever les défis de la violence sexiste en Afrique de l'Ouest

30. La troisième séance a concerné le **document de travail de Mme Ceri Hayes**, intitulé : « *Les réponses parlementaires aux défis de la violence sexiste en Afrique de l'Ouest* ».

31. Selon un rapide survol de la violence sexiste en Afrique de l'Ouest, elle a atteint des **niveaux alarmants dans la région** et est encore en augmentation dû aux inégalités des sexes dans la répartition des rôles, aux pratiques coutumières néfastes, aux traditions culturelles, et à la diffusion généralisée d'une culture de l'impunité. La pauvreté, les conflits et la violence politique ont aussi exacerbé le problème. Bien qu'une majorité de pays connaissant des bribes de législation sur la violence sexiste, le pas vers leur application est assez lent et tous encouragent une **approche multi-législations plutôt qu'une loi globale** sur ce sujet. De plus, la violence fondée sur le genre est largement perçue comme un **'problème des femmes'** au lieu d'être porté ou érigé comme priorité. La plupart des commissions sur la parité des sexes manquent de moyens financiers et sont marginalisées; les femmes demeurent sous représentées dans le processus de prise de décisions.



32. S'agissant des réponses parlementaires à la violence sexiste et de la législation mise en place pour régler ce problème, Mme Hayes a mis en avant la généralisation de la ratification des instruments internationaux et régionaux (la **CEDEF**, le **Protocole africain**, etc.) et les plans d'action (par exemple, le **Liberia** a un **Plan d'action national** sur la **Résolution 1325** du **Conseil de sécurité des Nations Unies**). Quelques **exemples concrets de l'action parlementaire**, des efforts et de l'engagement pris à ce sujet portent sur :

- Le vote de lois;
- Le contrôle – l'application des lois;
- L'examen du budget;
- La lutte contre la violence sexiste grâce à la réforme du secteur de la sécurité et à la consolidation de la paix;
- L'engagement des partis politiques;
- Une plus grande participation politique des femmes.

33. Pour conclure, Mme Hayes a affirmé que la stratégie de la CEDEAO en matière de parité des sexes, la résolution et les actions prioritaires de l'Union Interparlementaire (**UIP**) contre les violences sexistes, ou encore le travail des agences des Nations Unies dans le domaine de la violence fondée sur le genre, dont la campagne *'Dites Non à la Violence'* du Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (**UNIFEM**) et les recommandations pour la consolidation de la paix et la réforme démocratique, constituent tous de bons points d'entrée pour aller en ce sens. Elle a particulièrement **recommandé** :

- D'adopter des **lois prenant en compte la parité des sexes** et d'en assurer la bonne exécution;
- De financer des **formations** pour les parlementaires sur ce point ;
- De renforcer le **contrôle parlementaire des enjeux liés aux discriminations sexuelles**;

- D'augmenter la **représentation des femmes** à tous les niveaux du processus de décision;
- **D'encourager les parlementaires à travailler en partenariat** avec la société civile, avec d'autres parlementaires, avec la communauté internationale ainsi que d'anciennes victimes de violence sexiste.

34. Le Dr Rasheed Draman, directeur des programmes africains au **Centre Parlementaire** – et intervenant pendant la séance 3, a souligné la nécessité **de** :

- **Former et informer les nouveaux parlementaires** sur la législation relative à la violence sexiste ;
- **Encourager le dialogue culturel** entre les différentes régions ;
- **Travailler avec la société civile** ;
- Poser le **problème de l'absence d'indépendance de la justice et des ressources limitées**, en termes de ressources humaines et de connaissances, qui bloque toute tentative de renforcement des lois contre la violence fondée sur le genre.



*Dr Draman (gauche) et Hon Lahai (droite)*

35. Hon. Bernadette Lahai, membre du **Parlement de la Sierra Leone** – et intervenant durant la troisième séance – a aussi identifié les domaines où les efforts et les initiatives concernant la violence sexiste doivent être concentrés. **Les actions suivantes ont été recommandées** :

- Assurer un **suivi de la mise en œuvre de la législation** ;
- **Augmenter les connaissances** grâce aux plaidoyers et aux réseaux ;
- Encourager les **audiences publiques, les formations et la fourniture d'information sur les lois** ;
- Etablir des **mécanismes de prévention de la violence sexiste** au niveau local comme au niveau national ;
- **Aborder la violence sexiste dans le cadre des programmes scolaires**;
- Créer des **commissions sur la violence sexiste** au sein du parlement ;
- Développer les actions collectives de sensibilisation pour récolter les ressources nécessaires ;
- Promouvoir **l'appropriation de ces orientations au niveau national**.

36. Les **réflexions générales sur les points suivants** ont été partagées par les participants :

- La pertinence des **systèmes de quotas** au sein des partis politiques et pendant les élections législatives (30%) ;
- Comment fournir et améliorer **l'assistance aux réseaux des femmes** ;
- L'utilité **d'évaluer la violence sexiste** et de prendre en compte les différentes sensibilités au sein de la société quand il est question de parité hommes/femmes ;
- La **corrélation entre la pauvreté et la violence sexiste** ; et entre le **manque d'éducation et la violence sexiste** ;
- L'importance d'assurer : **a) l'application effective des lois** adoptées pour réduire la violence sexiste ; **b) les ressources disponibles** pour le suivi et l'étude de l'impact des lois sur la violence sexiste ;
- Le **manque général de connaissances sur les lois** relatives à la violence sexiste adoptées et le besoin de **renforcer les stratégies de communication et le contact avec les citoyens** (s'assurer que les parlementaires ont les moyens financiers de conduire ces activités) ;
- Le besoin de soutenir une **approche tenant compte de la parité hommes/femmes dans la législation** ;
- La possibilité de voir le **travail effectué par le comité panafricain** sur la violence sexiste.



## SEANCE 4: Discussions des groupes de travail sur la base des documents de travail

37. Au cours de la séance 4, les participants étaient divisés en **trois groupes** et étaient invités à discuter des présentations précédentes sur le rôle des parlements dans la prévention des crises régionales, les violences politiques, l'instabilité, la violence sexiste, et les mécanismes de relèvement en Afrique de l'Ouest. Les participants ont partagé leurs **expériences, les bonnes pratiques et les défis** de leurs pays respectifs concernant ces problèmes. Les **principales idées développées** sont listées ci-dessous:

### ✓ Mécanismes de prévention des crises

38. Les participants ont admis que **les parlementaires ont la capacité d'agir en tant que médiateurs et agents de la paix en temps de crise**. Les exemples suivants ont été mis en avant : au **Mali**, le Parlement a servi d'intermédiaire avec les rebelles. En **Guinée-Bissau**, un protocole sur la prévention des conflits a été rédigé, ratifié par le Parlement, supporté et mis en avant par les réseaux de femmes. Pendant le conflit en **Côte d'Ivoire**, le Parlement a voté un certain nombre de lois sur la prévention et la réconciliation, tels que la *loi d'Amnistie*, *la loi sur le fonctionnement des partis politiques*, *la loi sur la commission électorale*, etc. Les participants ont souligné :

a) Le besoin d'institutionnaliser les mécanismes de prévention des crises. Au **Togo**, par exemple, depuis 2005, un comité regroupant tous les partis a été mis en place et est actuellement dirigé par l'opposition ; une Commission pour la Vérité et la Réconciliation a aussi été établie ;

b) Le besoin de mécanismes durables de prévention des crises ;

c) Le besoin de mécanismes qui permettent aux parlements de suivre et d'évaluer l'impact des lois adoptées pour s'assurer qu'elles sont effectivement mises en œuvre et peuvent favoriser la paix à long terme.

### ✓ La violence fondée sur le genre

39. La plupart des pays participants ont voté des **lois prenant en compte la parité des sexes** tels que des lois de quotas (**Burkina Faso, République du Congo, Guinée-Bissau, Guinée Conakry**, etc.), des lois contre le trafic d'êtres humains (**Guinée-Bissau, Sierra Leone**), d'autres portent sur les mutilations génitales des femmes (**Togo, Guinée-Bissau, Sierra Leone**), la violence sexiste et la violence domestique en application des **résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies** (**Sierra Leone, Guinée-Bissau, Liberia**); des lois relatives au mariage coutumier (**Sierra Leone**), à l'éducation gratuite pour les femmes (**Togo**) ou encore au HIV/SIDA (**Sierra**



Leone). Ces lois prenant en compte la parité des sexes sont donc de plus en plus communes. En **Guinée-Bissau**, et en **Sierra Leone**, par exemple, une loi sur la santé reproductive comprenant également la question de la violence sexiste - a été votée. Cependant, l'impact de ces lois n'a pas encore été mesuré et les parlements ne disposent pas des moyens et outils appropriés pour le faire. Beaucoup de ces lois de sont pas correctement mises en œuvre – au **Congo Brazzaville** et en **Guinée-Bissau**, par exemple, les lois de quotas ne sont pas respectées.

De nombreuses femmes parlementaires présentes au **séminaire** ont certifié l'existence de groupes/réseaux au sein des parlements (**Togo, Sierra Leone, Guinée Conakry**, etc.) qui militent pour l'adoption de lois favorables à la parité des sexes. **Les groupes et réseaux de femmes** semblent avoir un impact dans le lancement de campagnes promouvant la mise en œuvre des conventions internationales sur la parité hommes/femmes; néanmoins, ils ne jouent pas un rôle dans la gestion de crises et dans la réconciliation nationale du fait d'un manque de pouvoirs/compétences.

### ✓ La violence politique



40. Les participants ont principalement évoqué **le potentiel latent de violence qui existe durant les élections**. Par exemple, de nombreux candidats se présentant de manière indépendante ont fait l'expérience de formes de harcèlement, particulièrement les femmes. Les participants ont fait part de **véritables améliorations** après l'adhésion à la **Charte de l'Union Africaine**. Au **Togo** et au **Mali**, des observateurs ont été déployés dans les bureaux de vote. Les Commissions

électorales et le Haut conseil pour la communication ont eu un impact positif sur la maîtrise et la limitation de la violence politique durant les élections. En **Guinée**, par exemple, les préparations pour les réformes post-électorales se poursuivent (création d'une commission électorale permanente ; révision des processus électoraux ; mise en place d'une commission de la réconciliation pour résoudre les problèmes qui se posent au pays depuis l'indépendance).

## SEANCES 5 & 6: Renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement: expériences de la région de l'Afrique de l'Ouest

41. Au cours des séances 5 et 6, des représentants de **10 organisations régionales** (le **Parlement de la CEDEAO**, l'**UNREC**, le **DCAF**, **FES**, le **Centre Parlementaire**, **WANEP**, **WAANSA**, l'**UIP**, l'**AWEPA** et le **PNUD**) ont présenté leurs activités, initiatives et efforts concernant le travail réalisé dans la prévention des crises régionales avec les parlements de l'Afrique de l'Ouest. L'accent a été mis sur les grandes avancées accomplies, les impacts, les obstacles et les défis.

### Le Parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

42. Le Professeur Kabere Garba, responsable du Bureau du Parlement de la CEDEAO – a fait part d'un bref historique du Parlement de la CEDEAO : sa naissance, sa composition, sa structure, ses organes et ses compétences. Il a souligné qu'en dépit de l'absence de mandat clair attribué au Parlement de la CEDEAO concernant la prévention des crises, celui-ci engage toujours des efforts dans ce domaine grâce à un environnement favorable : le Président de l'Autorité de la CEDEAO et le Président de la Commission de la CEDEAO encouragent et soutiennent ces efforts. Les parlementaires de la CEDEAO sont aussi préoccupés par la paix régionale et la sécurité et s'engagent pour les promouvoir. Ils débattent des rapports nationaux à toutes les séances ordinaires du Parlement, ce qui inclut les rapports des parlementaires de l'opposition qui mentionnent les faits qui surviennent dans leurs pays. Le Professeur Garba a cité quelques exemples de **grandes avancées** accomplies par le Parlement de la CEDEAO tels que le Système d'alerte précoce et de réponse de la CEDEAO (**ECOWARN**), la contribution du Parlement à la résolution des crises au **Liberia** ainsi qu'aux efforts de paix en **Côte d'Ivoire** et dans la région de la **Rivière Mano** ; la réponse apportée à la tentative par le **Gouvernement nigérien** de s'accaparer du pouvoir après un coup d'Etat militaire en février 2010 qui a renversé le Président nigérien Tandja Momodou ; son intervention pour la restauration de la constitutionnalité et de l'ordre démocratique en **République de Guinée**. Concernant **les défis** auxquels fait face le Parlement de la CEDEAO dans son travail de prévention des crises, le Professeur Garba a mentionné :



- Le **manque de continuité** dans ses efforts ;
- La **dualité d'appartenance** des parlementaires ;
- Le **manque de connaissances** par les citoyens de la communauté de l'existence du Parlement et de son rôle ;
- Un **manque d'instruments légaux** qui freine le Parlement, ne lui permettant pas de formuler des lois et le cantonnant à son rôle actuel de conseiller.

### Le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC)

43. M. Kossi Agokla, expert de la réforme du secteur de la sécurité pour le Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (**UNREC**) – a évoqué rapidement les **activités de**

l'UNREC avec les parlements concernant la prévention des crises et les problèmes de relèvement en Afrique de l'Ouest. **L'UNREC soutient :**

a) Le **contrôle parlementaire du secteur de la sécurité**;

b) L'engagement des parlementaires dans le **contrôle des armes légères**;

c) **La ratification et l'intégration dans la loi nationale** des conventions régionales et internationales relatives aux armes légères et de petit calibre.

44. **La stratégie et les méthodes de l'UNREC** consistent à organiser **la promotion de ces causes, le partage d'expérience et des ateliers d'information** pour les parlementaires en vue de renforcer leurs capacités et leur volonté d'exercer un contrôle dans le domaine de la sécurité (ceci inclut les initiatives visant à sécuriser les processus électoraux, le contrôle des armes légères et de petit calibre, le contrôle du budget de la défense). L'UNREC a mené de telles activités au **Bénin**, au **Togo** et au **Mali**. Une autre initiative aboutie, mise en lumière par M. Agokla, porte sur la collaboration entre les parlementaires et les Officiers supérieurs en **Sierra Leone** : l'UNREC a aidé à construire un effort de contrôle conjoint, harmonieux et de qualité, du secteur de la sécurité. L'approche de l'UNREC consiste aussi à : mener des activités de **développement des capacités** ; organiser des **formations**, notamment dans le domaine de l'élaboration des lois relatives aux réformes du secteur de la sécurité ; assister les parlements dans la transposition en droit national des conventions internationales relatives à la sécurité.
45. Selon M. Agokla, **les principaux défis** du travail avec les parlements dans la prévention des crises en Afrique de l'Ouest tournent autour du **manque d'expertise en termes de réforme du secteur de sécurité mais aussi de gestion et de procédures budgétaires**. M. Agokla a identifié **3 priorités majeures** pour améliorer le soutien aux parlements actifs dans la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest : **D'abord**, veiller à développer la capacité des parlements à jouer leur rôle de contrôle du secteur de la sécurité. **Deuxièmement**, mettre en place des plateformes régionales unissant les commissions parlementaires compétentes en matière de sécurité et de défense, pour le partage d'expériences et l'amélioration de leur expertise dans le contrôle de la défense et de la sécurité. **Troisièmement**, établir un espace d'échanges où les discussions peuvent avoir lieu entre parlementaires et forces de défense et de sécurité, en vue de mieux évaluer les besoins de sécurité.

### **Le Centre de Genève pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées (DCAF)**

46. M. Okey Uzochina, chargé de mission pour l'Afrique de l'Ouest au Centre de Genève pour le Contrôle démocratique des forces armées (DCAF), a présenté **l'agenda de programmation** du Centre visant à **développer les capacités des parlements ouest-africains en matière de contrôle du secteur de la sécurité, de reconstruction post-conflit et de consolidation de la paix**. Il a d'abord mis en avant le lien intrinsèque entre le secteur de la sécurité, d'une part, et la sécurité humaine, la prévention des crises et le développement durable, d'autre part. A propos des **objectifs de travail du Centre** avec les Parlements d'Afrique de l'Ouest, M. Uzochina a souligné les efforts réalisés pour **renforcer le dialogue civilo-militaire sur les enjeux de défense et de sécurité** entre le parlement et une variété de parties prenantes, dont les forces armées, la police, les services de sécurité et les services de renseignements. Il a également fait valoir l'importance du dialogue entre le parlement et l'exécutif, les médias et la société civile, ainsi que d'autres organes de contrôle.

47. Au **niveau régional**, le Centre a développé, en coopération étroite avec le Parlement de la CEDEAO, **un Guide pour les parlementaires de l'Afrique de l'Ouest** sur le contrôle du secteur de la sécurité, ainsi que sur le rôle des parlements dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et les armes légères ou de petit calibre. Le Centre a aussi érigé en coopération avec le Parlement de la CEDEAO **un Code de Conduite pour les Forces Armées et les Services de Sécurité** en Afrique. Le Centre appuie également la Commission de la CEDEAO dans le développement d'un concept de gouvernance du secteur de la sécurité, propre à la CEDEAO, ainsi qu'un plan d'action dans le cadre de la stratégie de prévention des conflits de la CEDEAO.
48. M. Uzochina a donné de plus amples exemples du **travail de DCAF au niveau national**. Depuis 2004, le Centre a conduit **une évaluation interactive des besoins** et une série de **programmes de formation** pour les parlementaires libériens, visant à promouvoir le rôle du parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité et pour la consolidation de la paix après un conflit. Les thèmes de formation sont notamment relatifs à : la budgétisation de la défense, la transparence et la nécessité d'une réforme du secteur de la sécurité soucieuse de la parité. En novembre 2009, le Centre a tenu un **atelier de travail** pour améliorer les relations civilo-militaires au **Mali** avec les parlementaires, les représentants de l'exécutif et des forces armées. En juin 2010, le Centre a aussi entamé une **coopération avec le Comité de Défense et de Sécurité du Parlement sénégalais** (formations consacrées au développement des capacités des parlementaires). Le Centre prévoit maintenant d'organiser, conjointement avec le Parlement sénégalais et l'UIP, **un séminaire ouest-africain relatif au rôle des comités de défense et de sécurité dans le contrôle du secteur de la sécurité**.
49. Pour conclure, M. Uzochina a insisté sur **les défis** actuels auxquels l'Afrique de l'Ouest fait face concernant le travail de prévention de crises avec les parlements :
- Généralement, des **parlements faibles par rapport à un exécutif et des forces militaires et de sécurité forts**, particulièrement après le conflit ; Les capacités parlementaires dans les domaines de la sécurité, de la prévention des crises, et de l'édification de la paix, sont souvent affaiblies ;
  - Un **renouvellement rapide des parlementaires** après les élections qui compromet les capacités et l'expertise déjà existantes et ralentit les initiatives législatives;
  - **Une attention insuffisante portée au rôle des femmes et aux droits des groupes minoritaires** dans la prévention des crises et l'édification de la paix;
  - Des **ressources humaines et financières insuffisantes** allouées pour renforcer la capacité technique du personnel de soutien parlementaire ;
  - Une multitude d'acteurs externes travaillant sur la prévention des crises et l'édification de la paix mais avec **divers objectifs et une coordination défailante**.

### **Le Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)**

50. M. Simon Asoba, gestionnaire de projet à Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) – a d'abord évoqué **l'objectif de FES** qui est de **donner aux parlements le pouvoir de jouer un rôle dans la formulation et la mise en œuvre de la politique de sécurité et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité**. **L'approche de FES** est fondée sur les 4 points suivants :
- Le renforcement de la demande de contrôle démocratique (en établissant des critères régionaux; en renforçant les compétences sur la politique de sécurité des médias et de la société civile). Par exemple, FES a participé au développement d'un concept et d'un plan d'action en matière de gouvernance et de réforme du secteur de la sécurité pour la CEDEAO ;

- Rassembler les experts et les parlementaires à travers des ateliers de travail et des formations pour les associer aux discussions sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité concernant, par exemple, la prolifération des armes légères et la criminalité transfrontalière ;
- Créer des opportunités pour le dialogue politique sur la politique de sécurité régionale (sur l'architecture pour la sécurité et la paix de l'Union Africaine et de la CEDEAO, par exemple);
- Faciliter les échanges (inter)régionaux pour encourager le partage d'expériences entre les pairs. Par exemple, FES a établi une série de réseaux/dialogues/ateliers de travail parlementaires sur le contrôle des armes légères et de petit calibre, dont les parlements nationaux ont mis en œuvre certaines recommandations.

51. M. Asoba a identifié **4 défis et obstacles principaux** au travail de prévention des crises et de relèvement avec les parlements en Afrique de l'Ouest :

- **Un taux élevé de renouvellement des parlementaires** qui annihile la durabilité des actions entamées;
- Des motivations individuelles/sociétales qui ne sont pas conformes au mandat démocratique des parlementaires ;
- Les règles internes au parlement concernant la rotation des désignations pour les voyages professionnels fragilisent la **continuité du travail dans les forums régionaux** ;
- **L'absence d'un parlement régional fort** pour coordonner les initiatives régionales / **l'absence d'un mandat clair pour le Parlement de la CEDEAO.**

52. Pour conclure, Mr. Asoba a fait un ensemble de **recommandations** pour améliorer le soutien aux parlements impliqués dans la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest :

- **Renforcer les fonctions de base et les mandats des parlements** dans le système démocratique / les politiques et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité;
- **Renforcer les réseaux** au niveau régional ;
- Eriger le **Parlement de la CEDEAO** en véritable **coordinateur des initiatives parlementaires régionales**;
- Renforcer le soutien au **parlementarisme et au contrôle démocratique** (ex.: à travers les médias, la société civile, etc.).



*M. Simon Asoba, FES  
(gauche)  
M. Okey Uzoehina,  
DCAF (centre)  
M. Rogier Huizenga  
UIP (droite)*

## Le Centre Parlementaire (CP)

53. Le Dr Rasheed Draman, Directeur des programmes africains au Centre parlementaire – a passé en revue **les réalisations clés et les résultats des différents programmes** mis en œuvre par le Centre parlementaire concernant les parlements, la prévention des conflits et l'édification de la paix.
54. **Le Parlement de la CEDEAO – Le Projet de gestion et de prévention des conflits** : A travers le projet de la CEDEAO, le Centre Parlementaire vise à **renforcer le mandat du parlement de la CEDEAO**, pour permettre à ses membres d'intervenir en situations de conflit lorsque cela s'avère nécessaire. Le projet soutient l'élection directe des parlementaires en vue de minimiser la perte de capacité, de mémoire institutionnelle, de compétence, du fait du départ des parlementaires dont les mandats sont liés aux élections nationales. Un **manuel de formation** pour les parlementaires sur la prévention des conflits a été élaboré. Le Centre Parlementaire est actuellement en train de développer une **Stratégie pour la parité hommes/femmes** qui aidera les parlementaires à s'attaquer au problème de la violence sexiste.
55. **Soudan – Le Projet de consolidation de la paix et de renforcement parlementaire** : au **Soudan**, le projet du Centre Parlementaire vise à aider le Parlement soudanais à contribuer à **l'Accord de Paix Globale** en renforçant le dialogue entre le Nord et le Sud (à travers les représentants du Parlement), ainsi que le dialogue entre les deux principaux parlements.
56. **Rwanda – Le Projet de réforme démocratique et d'édification de la paix** : au **Rwanda**, le Centre Parlementaire travaille de concert avec les parlementaires de tous les partis au Parlement pour promouvoir le dialogue, la compréhension et une distribution équitable des ressources.

## Le Réseau de l'Afrique de l'Ouest pour l'édification de la paix (WANEP)

57. M. Emmanuel Bombande, Directeur exécutif du Réseau de l'Afrique de l'Ouest pour l'Edification de la Paix (**WANEP**) – a mis en avant les différents **programmes** de son organisation dans le domaine de la prévention des conflits et de l'édification de la paix en Afrique de l'Ouest, dont :
- Le réseau Ouest-africain d'alerte précoce et de réponse (**WARN**);
  - Le réseau des femmes pour l'édification de la paix (**WIPNET**);
  - Le programme de développement des capacités (**PDC**);
  - L'Institut Ouest-africain pour l'édification de la paix (**WAPI**);
  - Le programme de la politique et du plaidoyer de la société civile (**CSPA**) ;
  - Le programme Justice Lens (**JLP**).
58. M. *Bombande* a ensuite fait connaître aux participants les efforts de WANEP dans le processus d'édification de la paix à **l'échelon régional**, réalisés de concert avec le Parlement de la CEDEAO. WANEP cherche à **créer, pour la société civile, des opportunités de mieux connaître le Parlement de la CEDEAO et ses commissions en fonction**, et à développer les relations avec diverses structures de la CEDEAO, pour influencer et tirer profit des législations et politiques liées à la sécurité humaine, à l'édification de la paix et aux droits humains dans la région.
59. M. Bombande a donné deux **exemples concrets d'initiatives réussies d'édification de la paix** menées par WANEP avec les parlements.

- Au **niveau régional**, dans le cadre de **l'Initiative pour la Réponse Rapide**, WANEP a réussi à mettre en œuvre, de concert avec les membres du Parlement de la CEDEAO (**Côte D'Ivoire, Ghana, Liberia, et Sierra Leone**), des initiatives de soutien des parties prenantes en **Guinée** dans le processus de transition pacifique visant à mettre fin à l'impasse politique. Les activités ont évolué vers des consultations au niveau national et des campagnes pour la paix et la démocratie en **Guinée**. Les parlementaires de la CEDEAO et les organisations de la société civile ont engagé des discussions en vue d'élaborer des recommandations qui ont, en fin de compte, influencé la **Déclaration conjointe de Ouagadougou** déterminant la feuille de route pour la paix et le retour à l'ordre constitutionnel en **Guinée**.
- Au **niveau national**, WANEP s'est investi dans un processus d'édification de la paix avec le **Parlement du Ghana** pour aider à **résoudre le conflit inter-communal existant à Bawku** (dans la Région du Grand Est). Le soutien financier du Parlement à la Commission de la paix inter-ethnique dans la municipalité et la présence de parlementaires ghanéens ont facilité le dialogue entre les dirigeants de la communauté qui, par conséquent, se sont engagés à promouvoir la réconciliation et à mettre fin à la violence comme à l'impunité qui ont anéanti leur communauté.

60. Pour conclure, *M. Bombande* a souligné l'urgence d'ériger la prévention des conflits au même rang de priorité que le développement économique et l'intégration. Il a ajouté que **l'Afrique de l'Ouest a besoin de renforcer ses propres capacités** à différents niveaux pour fournir des réponses efficaces aux conflits prolongés plutôt que de déléguer ces responsabilités à des acteurs extérieurs. Selon lui, même quand il y a besoin d'une aide extérieure, cela ne peut remplacer le leadership et l'expertise locale et nationale. Les parlements ont donc le devoir de mettre en place le cadre, les structures et les ressources pour disposer de telles capacités nationales [il a cité comme exemple **l'Architecture du Ghana pour la Paix** et le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (**CPCC**)].

### Le Réseau d'Action sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (WAANSA)

61. Dans son introduction, M. Baffour Amoa, Président du Réseau d'Action sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (**WAANSA**) – a expliqué **le rôle de WAANSA** dans la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest qui :

- a) **sert de forum** pour l'échange d'information, d'expériences et de stratégies combattant la prolifération des armes légères et de petit calibre;
- b) **œuvre à la réduction des causes de la demande** des armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à la diminution de leur impact négatif ;
- c) **constitue une force de rassemblement** pour tous ceux qui travaillent sur les questions liées aux armes légères.

62. Il a ensuite détaillé le **travail de WAANSA** tant au niveau régional que national :

- Au **niveau régional**, WAANSA agit comme un partenaire stratégique de la Commission pour la Paix et la Sécurité du Parlement de la CEDEAO, et gère tous les fonds du Programme pour le Contrôle des Armes Légères de la CEDEAO (**ECOSAP**). WAANSA a contribué à : la rédaction de la **Convention de la CEDEAO** sur les armes légères; la ratification de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères (des représentants de WAANSA ont visité les Etats-Membres de la CEDEAO et ont lancé des activités de sensibilisation et des campagnes d'information); la promotion d'un

**Traité sur le Commerce des Armes**; la mise en place de **Réseaux parlementaires sur les armes légères et de petit calibre**.

- Au **niveau national**, les efforts de WAANSA ont principalement porté sur la mise en œuvre effective de la **Convention de la CEDEAO** sur les armes légères. WAANSA a récemment débuté un travail avec les parlements nationaux pour les aider à ériger des réseaux parlementaires nationaux sur les armes légères et de petit calibre, en collaboration avec le **Forum Parlementaire**. WAANSA a, jusqu'à présent, atteint cet objectif avec succès au **Burkina Faso** et en **Sierra Leone**.

### L'Union interparlementaire (UIP)

63. M. Rogier Huizenga, chargé du programme « Droits humains » à l'Union interparlementaire (UIP), a fait une présentation sur le rôle de l'UIP dans la promotion de la contribution parlementaire à la prévention des conflits. Pour commencer, il a rapidement expliqué **l'approche de l'UIP** concernant la prévention des crises et le relèvement qui est construite sur **trois piliers majeurs** : le concept de **sécurité humaine**; des **parlements forts et représentatifs**; un **environnement national porteur pour l'Etat de Droit**.

64. M. Huizenga a ensuite mentionné les **initiatives de l'UIP** qui portent majoritairement sur :

- Le développement des capacités parlementaires et l'assistance sur les sujets liés aux droits de l'homme, au trafic d'êtres humains, au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité;
- La protection des droits humains des parlementaires;
- La réconciliation consécutive à un conflit;
- Le renforcement des capacités des femmes dans les pays sortant d'un conflit ;
- Le contrôle parlementaire des politiques de l'Etat en matière d'aide étrangère;
- La formulation de critères concernant la démocratie parlementaire (grâce à la publication de diverses études, de lignes directrices, de manuels, d'outils d'évaluation sur les problèmes tels que les élections libres et justes, les bonnes pratiques de la démocratie parlementaire, le rôle et la responsabilité de l'opposition, etc.).

Mr. Huizenga a mis en lumière les **domaines où l'UIP a particulièrement avancé** :

- les visites électorales bi-partisanes;
- le développement d'une ébauche de code de conduite pour les parlementaires;
- le développement de plans stratégiques parlementaires;
- le mécanisme de bons offices;
- l'application des plans d'action sur les droits de l'homme;
- la libération de parlementaires victimes de détention arbitraire.

65. M. Huizenga a conclu sa présentation en énumérant **les défis actuels** que rencontre l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir le rôle des parlements dans la prévention des conflits:

- Les situations consécutives à un conflit constituent souvent des environnements instables: pouvoir adapter une planification de long terme à la flexibilité et aux imprévus du court terme;
- Assurer le soutien institutionnel du parlement et des parlementaires au-delà des objectifs particuliers des différents partis;
- La méfiance entre les parlementaires et la société civile;
- La multitude d'initiatives d'aide internationale et la capacité d'absorption parlementaire limitée ;
- La durabilité des projets parlementaires; l'absence de stratégie de secours;
- Renforcer suffisamment les capacités concernant les droits de l'homme;

- La pression pour obtenir des résultats tangibles et rapides dans des domaines qui requièrent un investissement de long terme et qui ne peuvent être mesurés facilement;
- Le manque de suivi sur les impacts de long terme des activités;
- L'obtention d'un juste équilibre entre les besoins véritables des partis politiques et la liberté d'action individuelle des parlementaires.



*De gauche à droite: Dr. Rasheed Draman (CP), M. Simon Asoba (FES), M. Okey Uzoehina (DCAF), M. Rogier Huizenga (UIP), Professor Kabeer Garba (Parlement de la CEDEAO), M. Kossi Agokla (UNREC)*

### L'association des Parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA)

66. Hon. John Corrie, Président honoraire de **l'Assemblée Parlementaire Conjointe de l'ACP-UE** – a évoqué le travail de soutien parlementaire de l'AWEPA en matière de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest. Hon. Corrie a débuté sa présentation par une mise en lumière de l'engagement de l'AWEPA en faveur du renforcement du rôle des parlements dans la promotion de la paix, la réconciliation et la bonne gouvernance. L'AWEPA a soutenu les efforts parlementaires de résolution de conflits dans des pays émergents du conflit comme **l'Afrique du Sud, le Sud-Soudan, la République du Congo, le Mozambique**, dans des Etats fragiles comme la **Somalie**, ainsi que dans des régions où un ou plusieurs Etats ont connu ou sont récemment sortis d'une situation de conflit comme dans la *Région des Grands Lacs (Burundi, RDC, Rwanda)*, et la *Corne de l'Afrique*.
67. Hon. Corrie a donné **trois exemples de réussites** dans le travail mené par l'AWEPA avec les Parlements africains en faveur de la prévention des crises et du relèvement :
- ✓ Au **Mozambique**, AWEPA a mis en œuvre un large programme de formation pour les éducateurs civiques, a publié les « *Bulletins pour le processus électoral* » et a contribué au développement de la législation sur la protection de l'enfant et sur le trafic d'êtres humains.
  - ✓ Au **Burundi**, AWEPA a soutenu le processus de paix en améliorant le partage de l'information entre le Parlement burundais et les représentants élus locaux, et a également mené des activités visant à renforcer les compétences de l'administration parlementaire depuis 1996.

- ✓ Dans le **Sud-Soudan**, AWEPA a soutenu et contribué à : la production du rapport textuel établissant les procédures parlementaires ; la formulation de lois sur l'établissement d'un Conseil pour la Jeunesse dans le Sud-Soudan ; et la description des emplois de tous les postes à pourvoir au sein de l'Assemblée Législative.

68. Pour conclure, Honorable Corrie a émis les **recommandations suivantes** :

- L'appropriation des projets de prévention/résolution des crises.
- Un traitement non-partisan des partis politiques et des acteurs.
- Renforcer la capacité des parlements à développer une diplomatie parlementaire qui complète et sous-tend la diplomatie traditionnelle.
- Un investissement combiné dans le développement socio-économique pour maintenir la stabilité.



*De gauche à droite:  
M. Rogier Huizenga  
(UIP), Hon. John  
Corrie (AWEPA),  
M. Okey Uzoachina  
(DCAF), M. Baffour  
Amoa (WAANSA).*

### Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

69. Mme *Alessandra Pellizzeri*, chargée du programme « Gouvernance », au bureau du PNUD en Mauritanie, a présenté le travail du PNUD dans le domaine du développement parlementaire, de la prévention des crises et du relèvement en Afrique de l'Ouest, à travers une **analyse comparative de deux études de cas: la Mauritanie et le Niger**.

- En **Mauritanie**, le programme parlementaire du PNUD (**GPPS**) porte sur : les procédures de contrôle ; le genre ; la réforme administrative ; la recherche et la documentation ; la gestion des crises et la prévention des conflits ; l'engagement en faveur des stratégies de réduction de la pauvreté (**PRSP**) et la contribution aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**).
- Au **Niger**, le programme parlementaire du PNUD (**GPPS**) porte sur : les procédures législatives et de contrôle ; le renforcement des capacités de l'administration; la création de réseaux interparlementaires ; le renforcement de la communication entre les parlementaires et l'électorat ; la promotion des droits humains et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**).

70. D'après Mme Pellizzeri, les **principaux défis et obstacles** au développement parlementaire en Afrique de l'Ouest - en matière de prévention des crises et de relèvement – sont liés aux points suivants :

- Le **développement des capacités des parlements** afin qu'ils puissent mieux prévenir les crises politiques ou atténuer leur impact ;
- Le **renforcement des mécanismes de prévention des crises**, de relèvement et de reconstruction de la paix qui ont été mis en œuvre par les organisations régionales ;
- Le **manque de principes directeurs et de flexibilité du PNUD** en ce qui concerne le travail avec les parlements en temps de crises.

71. Mme Pellizzeri a recommandé **quatre actions fondamentales** pour améliorer l'aide aux parlements:

- **Promouvoir les questions de prévention des crises et de relèvement au niveau du travail parlementaire** (développer les capacités des parlements en tant qu'institutions de construction de la paix);
- **Collaborer avec les groupes parlementaires** afin de promouvoir le dialogue politique;
- **Poursuivre le travail parlementaire en temps de crises** (et assurer un minimum de flexibilité au niveau des programmes);
- **Promouvoir une coopération Sud-Sud et des échanges régionaux entre les parlements** sur les questions de prévention des crises et de relèvement.



### Séance plénière: Questions & Réponses – Points principaux



72. Les participants ont noté que de nombreux parlements, notamment le **Parlement de Sierra Leone** - sont actuellement en train d'élaborer des **plans d'action stratégiques pour gérer les crises et le relèvement** ; cela dit, la plupart d'entre eux attendent encore de recevoir une **aide financière** afin de procéder à la mise en œuvre de leurs politiques. Les participants ont également insisté sur la nécessité **d'améliorer la coordination et la collaboration entre les différents bailleurs de fonds**. Ils ont particulièrement souligné l'importance de **prêter plus d'attention à la question des femmes et aux discriminations sociales, et de renforcer les groupes de travail féminins**. Pour finir, les participants ont regretté que trop de projets soient développées en fonction des intérêts des bailleurs de fonds, et ont appelé à une **meilleure évaluation et prise en compte des besoins de parlements**.

## SEANCE 7: Solutions possibles, opportunités et plans de travail aux niveaux régional et national pour renforcer ensemble la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest

73. La suite des discussions de la journée ont porté sur les **solutions, les opportunités, et les plans de travail** pour améliorer la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de relèvement. **Trois tables rondes** ont été organisées; deux d'entre elles étaient consacrées à des discussions sur la performance parlementaire au **niveau national**, et la troisième, au **niveau régional**. Les participants ont adopté une **approche analytique fondée sur le "SWOT"** (forces, faiblesses, opportunités et menaces).

## SEANCE 8: Discussion plénière sur les solutions possibles, les opportunités et les plans de travail

74. Les conclusions des tables rondes ont été traitées en salle plénière, pendant la séance 8.



- **Restitution du groupe régional et discussions sur les priorités régionales: Présentation de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces ('SWOT') qui pèsent sur le Parlement de la CEDEAO en matière de PCR en Afrique de l'Ouest**

Forces	Faiblesses
1) Existence du parlement de la CEDEAO, y compris la Commission Paix et Sécurité.	1) Faible visibilité du Parlement de la CEDEAO parmi les Etats membres et faible

<ul style="list-style-type: none"> <li>2) Volonté politique des Etats Membres de développer et renforcer le rôle du Parlement de la CEDEAO.</li> <li>3) Interventions réussies dans la <b>région de la rivière Mano, au Liberia, en Côte d'Ivoire, au Niger et en Guinée</b> (rôle informatif, de conseiller, et de médiation).</li> <li>4) Le Parlement de la CEDEAO a encouragé les parlements nationaux à ratifier la convention sur les armes légères et la criminalité transfrontalière.</li> <li>5) Existence d'un réseau sur le genre.</li> <li>6) Aide de la communauté internationale et des organisations de la société civile en matière de formation et de partage d'information sur les questions de paix et de sécurité.</li> <li>7) Position favorable des parlementaires qui sont enclins à traiter les questions de prévention des crises.</li> </ul>	<p>communication entre le parlement de la CEDEAO et les parlements nationaux. (nécessité de sensibiliser les villages au rôle du Parlement de la CEDEAO, via les medias par exemple).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2) Coordination limitée et faible appui stratégique accordé au Parlement de la CEDEAO.</li> <li>3) Mandat limité du Parlement de la CEDEAO: rôle consultatif uniquement, qui exclut les questions de prévention des crises.</li> <li>4) Contraintes budgétaires.</li> <li>5) Ressources humaines limitées de l'administration de la CEDEAO. Les parlementaires sont, par exemple, obligés de recruter des consultants pour mener des recherches et produire des documents par exemple.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Travailler plus étroitement avec les parlements nationaux ; par exemple, le rôle de médiation joué par le Parlement de la CEDEAO dans la crise du Niger a renforcé sa position.</li> <li>2) Mieux évaluer et prendre en compte les besoins des parlements en matière de prévention des crises.</li> <li>3) Améliorer les relations avec la société civile.</li> <li>4) Promouvoir des programmes d'intégration régionale afin d'améliorer le bien-être des peuples.</li> <li>5) La version révisée de la Convention de la CEDEAO inclut désormais des clauses sur la paix, la sécurité et la stabilité politique.</li> <li>6) L'adoption de la nouvelle vision 2020 – vers une entité intégrée qui permettra de développer et renforcer le rôle du Parlement de la CEDEAO – en favorisant une CEDEAO des peuples plutôt qu'une CEDEAO des Etats.</li> <li>7) Révision du mandat et du rôle du Parlement de la CEDEAO censés inclure un pouvoir législatif.</li> <li>8) Formations sur les questions de paix et sécurité dans les 13 commissions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Faible volonté politique de développer le rôle du Parlement de la CEDEAO. Opposition potentielle des parlementaires nationaux au renforcement du rôle du Parlement de la CEDEAO (nécessité de les informer et les sensibiliser à l'utilité d'un renforcement du mandat du Parlement de la CEDEAO).</li> <li>2) Existence de multiples réseaux parlementaires régionaux.</li> <li>3) Aucun des membres n'est élu (méthode de nomination des parlementaires élus au niveau national).</li> <li>4) Un taux de renouvellement élevé des parlementaires (nécessité de promouvoir des élections directes pour éviter le taux élevé de renouvellement et la perte des capacités et connaissances institutionnelles qui en découle).</li> <li>5) Dualité des membres. Par exemple, le Parlement de la CEDEAO n'a jamais reçu une pétition des parlements nationaux bien que cela soit autorisée par la loi.</li> <li>6) Rivalité bureaucratique.</li> </ul>

- **Restitution des groupes nationaux et discussion sur les priorités nationales: présentation de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces ('SWOT') qui pèsent sur les parlements nationaux en matière de PCR en Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>**

Forces	Faiblesses
1) Autorité et légitimité constitutionnelles: les parlements rédigent, votent et amendent les lois relatives à la prévention des crises et au relèvement. 2) Diversité sociale. 3) Existence de commissions interparlementaires et d'autres réseaux. 4) Existence de commissions spéciales qui gèrent les conflits ad hoc et les questions générales de guerre, de défense, de paix et de sécurité; existence de commissions parlementaires d'enquête. 5) Investigations parallèles sur des questions liées aux conflits potentiels. 6) Activités portant directement sur l'éducation civique (ou via les organisations de la société civile). 7) Possibilité de convoquer un ministre ou un conseiller national pour comparaître devant une commission dédiée aux questions de prévention des crises ; possibilité d'exiger qu'il ou elle fasse une déclaration officielle au sujet d'un conflit (potentiel) ou qu'il ou elle informe le parlement des activités du ministère. 8) Possibilité de fournir une aide technique et financière aux organisations de la société civile. 9) Dialogue et communication entre les parlements et les citoyens. 10) Possibilité de gérer des problèmes ou mener des missions d'enquête conjointes avec les représentants gouvernementaux et les organisations de la société civile. 11) Possibilité, pour certains parlements, de voter et contrôler leur propre budget et de l'intégrer au budget de l'Etat. 12) Visites de terrain.	1) Manque d'indépendance et capacités limitées des parlements et des commissions à cause de l'ingérence et du contrôle du pouvoir exécutif. 2) Absence de mécanisme systématique et durable pour prévenir et gérer les conflits. 3) Politisation excessive des parlementaires (les intérêts partisans prennent souvent le dessus et ils oublient leur vraie raison d'être). 4) Ressources et capacités de base (équipements, salles pour les commissions) limitées et insuffisantes pour mener des activités législatives ou d'autres activités telles que des déplacements sur le terrain, en circonscription. 5) Taux élevé de renouvellement des parlementaires : manqué d'expérience et de continuité. → Nécessité de focaliser les efforts sur le développement des compétences institutionnelles. 6) Manque d'institutionnalisation de l'aide internationale → les connaissances disparaissent avec les personnes. 7) Impossibilité d'accéder ou d'utiliser les fonds locaux de développement selon des modalités que les parlementaires estiment appropriée. 8) Budget insuffisant pour les audiences publiques ou les commissions. 9) Absence de lois spécifiques sur les questions de genre. 10) Emploi excessif du mot "terrorisme" qui empêche le bon déroulement des débats. 11) Manque de connaissances des parlementaires de sexe masculin en ce qui concerne les défis que doivent relever les parlementaires de sexe féminin , dont les menaces physiques.
Opportunités	Menaces
1) Limite légale au nombre des mandats	1) Abus du pouvoir exécutif au détriment du

<sup>3</sup> Ce tableau résume les analyses nationales des deux tables rondes.

<p>autorisés pour l'exercice du pouvoir exécutif.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2) Diversité des commissions.</li> <li>3) Plan stratégique pour accéder aux ressources financières.</li> <li>4) Budgétisation prenant en compte les questions liées au genre.</li> <li>5) Comités politiques efficaces.</li> <li>6) Possibilité pour certains parlements de contrôler leur propre budget, d'amender et d'approuver le budget sans l'ingérence du gouvernement.</li> <li>7) Démocratisation interne des partis politiques.</li> <li>8) Collaboration avec la société civile: accès à l'expertise disponible et lien avec les citoyens.</li> <li>9) Création de réseaux et mobilisation des ressources.</li> <li>10) Renforcement des capacités parlementaires et appui technique en matière de législation, de communication, de médiation et de résolution des crises.</li> <li>11) Séminaire international sur le renforcement des capacités qui devrait impliquer l'administration parlementaire.</li> <li>12) Leçons apprises des crises et de leurs causes; promotion de la prise en compte des conflits dans la création et la révision des lois.</li> <li>13) Rôle des parlements dans la formulation de recommandations.</li> <li>14) Formation des parlementaires.</li> <li>15) Rôle des cercles de réflexion indépendants en tant qu'experts-conseils en politiques.</li> <li>16) Intérêt de créer une unité de conseil juridique au sein du Parlement pour aider les parlementaires à examiner les projets de lois.</li> <li>17) Meilleur accès à l'aide internationale.</li> <li>18) Meilleure implication de la CEDEAO et prise en compte des préoccupations des parlements nationaux.</li> <li>19) Encouragement des parlementaires à développer des programmes spécifiques au niveau local (notamment lorsque l'autorité centrale est très éloignée des villages).</li> <li>20) Promotion de relations plus fortes entre les parlementaires et les électeurs.</li> <li>21) Financement des campagnes: élaboration d'un code de bonne conduite pour assurer que les parlementaires demeurent indépendants après avoir été élus.</li> </ol>	<p>pouvoir législatif.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2) Nombre illimité de mandats pour l'autorité en charge du pouvoir exécutif.</li> <li>3) Recours excessif à la possibilité de dissoudre le parlement.</li> <li>4) Monopole du parti du président, et mainmise sur le parlement.</li> <li>5) Menaces sur la sécurité personnelle des parlementaires - et des femmes en particulier - qui souhaitent se présenter aux élections législatives.</li> <li>6) Attitude parfois hostile des ONG/OIG.</li> <li>7) Répartition des domaines d'activités par genre (le social pour les femmes, l'économie pour les hommes).</li> <li>8) Impossibilité de se présenter aux élections en tant que parlementaire indépendant.</li> <li>9) Invisibilité des personnes qui n'appartiennent pas à un parti politique.</li> <li>10) Réduction des prérogatives du Parlement.</li> <li>11) Manque de connaissances et de compétences des parlementaires.</li> <li>12) Auto-censure des parlementaires.</li> <li>13) Manque de motivation des bailleurs de fonds.</li> <li>14) Instabilité des pays voisins.</li> <li>15) Frontières poreuses.</li> <li>16) Contraste entre des partis politiques trop forts ou trop faibles.</li> <li>17) Absence d'audition et d'examen médico-légal qui permet à l'impunité des viols et autres formes de violences sexistes de perdurer.</li> <li>18) Contraintes religieuses et culturelles qui limitent l'accès des minorités au parlement.</li> <li>19) Tendance des parlementaires à privilégier leur intérêt personnel au détriment de l'intérêt national.</li> </ol>
--	---

75. À travers cet exercice, les parlementaires se sont rendus compte du nombre considérable de points communs entre les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui pèsent sur le travail et le fonctionnement de leur parlement respectif en matière de prévention des crises et de relèvement. Ils ont pu **apprendre les uns des autres et identifier des solutions et des moyens collectifs pour relever les défis et faire face aux problèmes courants.**

76. Lors de la séance 8, Mme Diane Sheinberg, chargée du programme « Développement parlementaire» (GGD, PNUD – New York) - et M. Marc-Antoine Morel, chargé du programme « Armes légères et violence armée » (BPCR, PNUD - Dakar) – ont présenté **le programme de prévention des crises et de relèvement du PNUD pour les parlements de l’Afrique de l’Ouest**, avec un accent particulier sur le travail mené par le Groupe de Gouvernance Démocratique (GGD) et le Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement (BPCR) aux niveaux global, régional et national, en **Amérique centrale, en Afrique de l’Ouest, et les Etats arabes.**



*Gauche à droite : Mme. Diane Sheinberg, M. Francesco Torcoli, M. Marc-Antoine Morel*

77. M. Morel a d’abord expliqué **l’objectif du programme du PNUD**, qui est de développer les capacités des parlements nationaux à prévenir les conflits et la violence armée :

- en diffusant des informations sur le rôle que peuvent jouer les parlements nationaux en matière de prévention des conflits et de la violence, et de rétablissement de la sécurité des populations à travers la recherche et les études de cas;
- en promouvant l’engagement des parlements nationaux dans la prévention des conflits et la réduction de la violence en vue d’influencer les changements de politiques ;
- en renforçant les organisations régionales et les parlements nationaux en matière de prévention des conflits et de réduction de la violence armée ;
- en coordonnant davantage le travail parlementaire dans le domaine de la prévention des conflits et du relèvement en focalisant les efforts en premier lieu sur la violence armée et la sécurité des populations.

78. M. Morel a indiqué que **le PNUD agit à 3 niveaux différents:**

- ✓ Au **niveau global** à travers **AGORA** (une plateforme virtuelle dédiée aux échanges globaux sur le développement parlementaire);
- ✓ Au **niveau régional** (en Afrique de l'Ouest, en Amérique centrale et dans les Etats arabes) en soutenant des groupes de travail parlementaires régionaux, des organisations régionales, et le développement d'outils de connaissance ;
- ✓ Au **niveau national** en soutenant des commissions parlementaires, des parlementaires, ainsi que le développement et la gestion de connaissances.

**Pour les deux années à venir,** le PNUD envisage de : organiser des groupes de travail régionaux et des ateliers de travail nationaux ; produire des fiches documentaires et des études de cas nationales ; et piloter l'outil d'auto-évaluation / fournir un appui technique à deux parlements dans chaque région.

79. Mme Sheinberg a souligné les différents **outils développés par le PNUD** pour mieux s'engager avec les parlements et les parlementaires dans la prévention des crises et le relèvement. Elle a évoqué les « **Principes directeurs du PNUD à l'usage de la communauté internationale sur le thème des parlements, de la prévention des crises et du relèvement** », publié en 2006. Elle a également mentionné le **guide sur la programmation** sur lequel travaille actuellement le PNUD et qui contient des directives essentielles, pouvant aider les praticiens du PNUD à mettre au point des programmes de développement parlementaire. Ce guide comprend également un **outil d'auto-évaluation** censé aider les praticiens à évaluer, comprendre et identifier les faiblesses et les besoins des parlements afin d'améliorer leur soutien et de permettre aux parlements de mieux gérer les questions de prévention des crises et de relèvement. Cet outil constituera un **mécanisme d'évaluation des besoins** permettant aux praticiens et aux parlementaires d'identifier l'aide / la réponse appropriées à apporter en fonction du type de conflit auquel ils doivent faire face (coup d'état, violence électorale, violence politique, etc.). Mme Sheinberg a précisé que **l'outil sera piloté dans deux pays en Afrique de l'Ouest** qui serviront d'études de cas nationales ; elle a d'ailleurs invité les participants à faire part de leur intérêt éventuel à soumettre leur parlement respectif au processus d'auto-évaluation.

## SEANCE 9: Séance de clôture: partenariats et recommandations sur la façon de mieux travailler ensemble – solutions identifiées et étapes suivantes

80. La séance de clôture a été marquée par les interventions de M. Sunday Ochoche, Conseiller politique senior (BPCR, PNUD - New York) et M. Kevin Deveaux, Conseiller pour le développement parlementaire (GGD, PNUD - New York).



*M. Sunday Ochoche (gauche) et M. Kevin Deveaux (droite)*

81. M. Ochoche a résumé les **conclusions et recommandations principales** pour améliorer l'aide dans le domaine de la prévention des crises et du relèvement au niveau régional: **L'approche régionale** a été jugée pertinente car elle offre un espace ouvert où les parlementaires peuvent partager les bonnes pratiques et les défis qu'ils doivent surmonter, s'agissant par exemple de questions aussi délicates que la sécurité personnelle, l'indépendance des parlements vis-à-vis de l'exécutif, la corruption lorsqu'il s'agit de gérer la violence fondée sur le genre, ou encore l'indépendance vis-à-vis des positions des partis politiques dans la région. M. Ochoche a notamment souligné:

- ✓ **L'effet multiplicateur du Parlement de la CEDEAO** et sa capacité à appuyer les parlements nationaux en matière de prévention des crises et de relèvement ;
- ✓ L'importance de **promouvoir la paix et la sécurité à travers les 13 commissions permanentes** du Parlement de la CEDEAO ;
- ✓ L'opportunité que représente la création de l'Association des femmes parlementaires de la CEDEAO (**ECOFEPA**) pour s'engager d'avantage contre la violence fondée sur le genre et en faveur de l'égalité des sexes dans la région ;
- ✓ La **vision 2020 qui fait évoluer la CEDEAO des États vers une CEDEAO des peuples** ce qui va permettre de renforcer le mandat, la visibilité et le rôle de la CEDEAO dans la prévention des crises.

82. M. Kevin Deveaux, pour sa part, a mis l'accent sur **les conclusions et les recommandations** pour progresser, au niveau national, dans l'aide parlementaire destinée à la prévention des crises et au relèvement. Les **principaux défis** que les parlements nationaux doivent surmonter de nos jours sont les suivants :

- La faiblesse des institutions parlementaires par rapport à l'exécutif et aux groupes armés et autres acteurs non étatiques, notamment dans les situations consécutives à un conflit.
- Le manque d'indépendance;
- Les capacités limitées des parlementaires et de l'administration chargée de les assister (ressources humaines et financières, infrastructures) ;
- La tendance des parlementaires à être plus préoccupés par leurs intérêts personnels ou ceux de leur parti plutôt que par les intérêts de la nation.

83. M. Deveaux a confirmé le consensus général selon lequel **l'existence de parlements forts et légitimes est cruciale pour progresser dans la prévention des crises et le relèvement**. Les **recommandations** formulées lors du séminaire étaient les suivantes:

- ✓ Renforcer le rôle des parlementaires en matière de prévention des crises et de relèvement, en développant leurs **capacités de médiation et de communication** pour favoriser une intervention positive, par exemple au niveau des disputes foncières et des problèmes de frontière;
- ✓ Mettre en place des **missions d'enquêtes conjointes**, menées à la fois par des parlementaires, des représentants de gouvernements et d'organisations de la société civile ;
- ✓ **Mettre en relation les parlementaires, les citoyens et la société civile**, car il s'agit d'une stratégie importante pour légitimer et améliorer les efforts de prévention des crises et de relèvement ;
- ✓ Rechercher un **bon équilibre entre des partis politiques forts et des partis politiques faibles** (des partis politiques trop forts pouvant miner le travail d'un parlement en tant qu'institution);
- ✓ Prendre en compte le problème des **conflits dans la rédaction et la révision des lois**, afin de permettre aux parlementaires de jouer un plus grand rôle dans la prévention des crises et le relèvement.

84. M. Deveaux a clôturé le séminaire en remerciant l'ensemble des parlementaires, praticiens, représentants d'organisations régionales / internationales, et représentants de la société civile présents pour leur participation, leur dynamisme, et leur contribution aux discussions de haut niveau qui ont dominé le séminaire régional. Il a remercié tout particulièrement l'Honorable Michael Aaron Oquaye, Deuxième Vice-Président du Parlement du Ghana, l'Honorable Mohamed Traore, Secrétaire Général du Parlement du Mali, Son Excellence M. Dirk Verheyen, Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès de la Côte d'Ivoire, et le Ministère Belge des Affaires étrangères pour leur soutien financier et leur engagement dans le projet du PNUD. Pour finir, M. Deveaux a souligné **la volonté du PNUD de renforcer les collaborations et de créer de nouvelles formes de partenariats** afin d'améliorer les activités d'aide parlementaire dans la région. Il a vivement conseillé aux parlementaires d'assurer, dans leur parlement respectif, **le suivi de la mise en œuvre des diverses recommandations** faites lors du séminaire.

# CONCLUSION

85. **Le renforcement des parlements constitue un outil primordial de prévention des crises** car cela permet à ceux-ci d'exercer efficacement leurs fonctions législative, représentative et de contrôle, y compris en matière de prévention des crises et de relèvement. L'action parlementaire permet de réduire les tensions ou d'employer des mesures pacifiques pour les résoudre, en prévenant l'irruption, l'intensification, la propagation, ou la recrudescence de la violence, à travers - **par exemple:**

- ✓ La création d'une commission parlementaire pour la paix (**Ghana**) ;
- ✓ L'adoption de lois contre la violence sexiste conformément aux **résolutions 1325 et 1820 de l'ONU (Sierra Leone, Guinée-Bissau, Libéria, Côte d'Ivoire)** ;
- ✓ Le contrôle de la mise en œuvre des stratégies de construction de la paix ou de prévention des crises et de réconciliation (**Togo, Guinée-Bissau**) ;
- ✓ Les efforts de médiation des parlementaires avec les rebelles au niveau local (**Mali**), etc.

86. Sur la base des **recommandations du séminaire régional, le PNUD va :**

- ✓ Partager les conclusions avec ses bureaux pays dans la région afin de mieux intégrer une approche sensible à la question des conflits dans les projets de développement parlementaire existants ;
- ✓ Continuer à impliquer les parlementaires et les partenaires au niveau régional pour consolider le réseau des parlementaires et identifier et piloter des solutions et recommandations sud-sud.

Enfin, **toutes les connaissances et recherches** disponibles sont à la portée de tous sur le site internet **AGORA**, notamment sur la page consacrée spécialement à **l'Afrique de l'Ouest** (<http://www.agora-parl.org/node/2713>). Les parlementaires sont invités à continuer les discussions et le partage des expériences dans **l'espace privé d'AGORA**.

# ANNEXES

## Annexe 1: Programme

### Dimanche 27 Juin 2010: Arrivée à l'hôtel – accréditation

<b>18h00-20h00</b>	Réception/cocktail de bienvenue + mini forum de la connaissance où les partenaires peuvent présenter leurs dernières publications sur la prévention des crises et le relèvement et le développement parlementaire + stand d'AGORA pour filmer les parlementaires + film d'AGORA
<b>Bâtiment des conférences</b>	Discours d'ouverture : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Hon. Michael Aaron OQUAYE</b>, Deuxième Vice- Président du Parlement du Ghana</li> <li>2) <b>Son Excellence M. Dirk VERHEYEN</b>, Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès de la Côte d'Ivoire</li> <li>3) <b>M. Kamil KAMALUDEEN</b>, Directeur Pays (Ghana), PNUD</li> </ol>

### Lundi 28 Juin 2010

<b>Objectifs de la journée:</b> Se pencher sur les activités passées de renforcement des capacités dans le domaine de la prévention des crises, de la violence armée et de la sécurité communautaire: les avancées et impacts de telles activités dans la région.	
<b>8h30 –9h00</b>	Séance introductive: objectifs et résultats attendus du séminaire régional Tour de table – présentation rapide des participants
<b>TRINITY HALL</b>	<b><u>Modérateurs : M. Kevin Deveaux (PNUD / Conseiller pour le développement parlementaire - GGD New York) et M. Sunday Ochoche (PNUD / Conseiller politique senior – Bureau pour la prévention des crises et le relèvement, New York (BPCR)</u></b>
<b>Séance 1: Violence politique et instabilité en Afrique de l'Ouest: une analyse critique du rôle des parlements et des partis politiques</b>	
<b>9h00 – 10h00</b>	1) Présentation du document de travail sur la violence politique par le chercheur : <b><u>M. Issaka Souare</u></b> (15 minutes) 2) Réponses : <b>M. Baffour Amoa (WAANSA)</b> et <b>Hon. Abdoulayé Touré (MP, Guinée)</b> - (5 minutes pour chaque intervenant)
<b>TRINITY HALL</b>	<b><u>Modérateur: M. Marc-Antoine Morel (Spécialiste de programme de la PCR, Armes légères et violence armée / Centre régional du PNUD pour l'Afrique centrale et de l'Ouest)</u></b> Séance de questions-réponses pour recueillir les commentaires des parlementaires de la région. Les commentaires seront intégrés dans la version finale de l'étude.
<b>Séance 2: Performance parlementaire et mécanismes régionaux de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest</b>	
<b>10h00-11h00</b>	1) Présentation du document de travail sur les mécanismes régionaux de prévention des crises et de relèvement par le chercheur : <b><u>M. Mitchell O'Brien</u></b> (15 minutes) 2) Réponses : <b>M. Emmanuel Bombande (WANEP)</b> et <b>Hon. Mamy Diomandé (parlementaire, Côte d'Ivoire)</b> -(5 minutes pour chaque intervenant)
<b>TRINITY HALL</b>	<b><u>Modérateur: Dr Rasheed Draman (Directeur des programmes d'Afrique - Centre</u></b>

	<b>parlementaire)</b> Séance de questions-réponses pour recueillir les commentaires des parlementaires dans la région. Les commentaires seront intégrés dans la version finale de l'étude.
<b>11h00-11h15</b>	<b>Pause café</b>
<b>Séance 3: Les Parlements en tant qu'institutions de construction de la paix: comment relever les défis de la violence sexiste en Afrique de l'Ouest</b>	
<b>11h15-12h30</b> <b>TRINITY HALL</b>	1) Présentation du document de travail sur la violence sexiste par la chercheuse : <b>Mme Ceri Hayes</b> (15 minutes) 2) Réponses : <b>Dr. Rasheed Draman (Centre parlementaire)</b> et <b>Hon. Bernadette Lahai (parlementaire, Sierra Leone)</b> - (5 minutes pour chaque intervenant) <b>Modérateur: M. Simon Asoba (Chef de projet, Bureau Régional de FES à Abuja)</b> Séance de questions-réponses pour recueillir les commentaires des parlementaires dans la région. Les commentaires seront intégrés dans la version finale de l'étude.
<b>12h30-14h00</b>	<b>Déjeuner au restaurant AFIA (deuxième étage)</b>
<b>Séance 4: Discussions des groupes de travail sur la base des documents de travail</b>	
<b>14h00-15h30</b> <b>TRINITY HALL + SALLE 1 + SALLE 2</b>	1) Méthodologie pour les discussions des groupes de travail: les participants seront divisés <b>en trois groupes</b> et devront discuter des trois présentations, partager leurs expériences, les bonnes pratiques et les défis de leur pays respectif <b>Facilitateurs : Groupe A: Mme Diane Sheinberg + M. Sunday Ochoche</b> <b>Groupe B: M. Marc-Antoine Morel + Mme Soulef Guessoum</b> <b>Groupe C: Mme Alessandra Pellizzeri + M. Kevin Deveaux</b> <b>Modératrice: Mme. Diane Sheinberg (Spécialiste de programme, Développement parlementaire, PNUD / GGD New York)</b>
<b>15h30-15h45</b>	<b>Pause café</b>
<b>Séance 5: Renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement: expériences de la région de l'Afrique de l'Ouest</b>	
<b>15h45 – 17h00</b> <b>TRINITY HALL</b>	1) Présentations de cinq organisations régionales sur les avancées, les impacts, les blocages et les défis (10 minutes par organisation) <b>Professeur Kabeer Garba (Parlement de la CEDEAO)</b> <b>M. Kossi Agokla (UNREC)</b> <b>M. Okey Uzoechina (DCAF)</b> <b>M. Simon Asoba (FES)</b> <b>Dr Rasheed Draman (Centre parlementaire)</b> <b>Modérateur: M. Rogier Huizenga (UIP) -</b> Séance de questions-réponses
<b>17h00-17h30</b>	Résumé de la journée <b>Modérateurs : M. Kevin Deveaux (PNUD / Conseiller pour le développement parlementaire - GGD New York) et M. Sunday Ochoche (PNUD / Conseiller politique senior – Bureau pour la prévention des crises et le relèvement, New York (BPCR)</b>
<b>19h00</b>	<b>Dîner au restaurant Silver Service (rez-de-chaussée)</b>

## Mardi 29 Juin 2010

**Objectifs de la journée:** Identifier les points cruciaux et le type d'appui requis pour assurer un contrôle et une performance parlementaire efficace en matière de prévention des crises et de consolidation de la paix

**Séance 6: Renforcement du rôle des parlements dans la prévention des crises et le relèvement : expériences de la région de l'Afrique de l'Ouest (suite)**

<b>09h00-10h30</b> <b>TRINITY HALL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Récapitulatif de la première journée</li> <li>2) Présentations de cinq organisations régionales sur les avancées, les impacts, les blocages et les défis (10 minutes par organisation) <b>M. Emmanuel Bombande (WANEP)</b> <b>M. Baffour Amoa (WAANSA)</b> <b>M. Rogier Huizenga (UIP)</b> <b>M. John Corrie (AWEPA)</b> <b>Mme Alessandra Pelizzeri (PNUD)</b> <b>Modérateur: M. Okey Uzochina (DCAF)</b></li> </ol>
<b>10h30-10h45</b>	<b>Pause café</b>
<b>Séance 7: Solutions possibles, opportunités et plan de travail aux niveaux régional et national pour renforcer ensemble la performance parlementaire en matière de prévention des crises et de relèvement en Afrique de l'Ouest</b>	
<b>10h45 – 12h30</b> <b>TRINITY HALL + SALLE 1 + SALLE 2</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Méthodologie pour les tables rondes (deux organisations par table + une organisation pour jouer le rôle de modérateur): une discussion sur les thèmes régionaux / deux discussions concernant le niveau national</li> <li>2) Discussions de trois tables rondes (un facilitateur par table) (analyse SWOT) <b>Facilitateurs : Groupe A: Mme Soulef Guessoum + M. Sunday Ochoche</b> (thèmes régionaux) <b>Groupe B: M. Kevin Deveaux + M. Remi Clavet</b> (niveau national) <b>Groupe C: M. Marc-Antoine Morel + Mme Alessandra Pellizzeri</b> (niveau national) <b>Modératrice: Mme Diane Sheinberg (Spécialiste de programme, Développement parlementaire, PNUD / GGD New York)</b></li> </ol>
<b>12h15-14h00</b>	<b>Déjeuner au restaurant AFIA (deuxième étage)</b>
<b>Séance 8: Discussion plénière sur les solutions possibles, les opportunités et le plan de travail</b>	
<b>14h00-15h30</b> <b>TRINITY HALL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Présentations du projet PNUD <b>(Mme Diane Sheinberg – M. Marc-Antoine Morel)</b></li> <li>2) Présentation de la discussion de la table ronde régionale et discussion sur les priorités régionales <b>Modérateur: M. Francesco Torcoli (Spécialiste de programme, Gouvernance, Délégation de la Commission Européenne au Ghana)</b></li> </ol>
<b>15h30-15h45</b>	<b>Pause café</b>
<b>Séance 8 (suite): Discussion plénière sur les solutions possibles, les opportunités et le plan de travail</b>	
<b>15h45 – 17h00</b> <b>TRINITY HALL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Présentations des tables rondes nationales &amp; discussion sur les priorités nationales <b>Modérateur: M. Francesco Torcoli (Spécialiste de programme, Gouvernance, Délégation de la Commission Européenne au Ghana)</b></li> </ol>
<b>Séance 9 : Séance de clôture: partenariats et recommandations sur la façon de mieux travailler ensemble – solutions identifiées et étapes suivantes</b>	
<b>17:00-17:30</b> <b>TRINITY HALL</b>	Résumé des discussions et étapes suivantes <b>Modérateurs : M. Kevin Deveaux (PNUD / Conseiller en politiques de développement parlementaire - GGD New York) et M. Sunday Ochoche (PNUD / Conseiller politique senior – Bureau pour la prévention des crises et le relèvement, New York (BPCR))</b>
<b>19h00</b>	<b>Dîner au restaurant Silver Service (rez-de-chaussée)</b>

## Annexe 2: Liste des Participants

Membres de Parlement					
Burkina Faso	Kientega	Meng-Néré Fidèle	Parlementaire	mengnere@yahoo.fr	+226 70 22 29 65 +226 50 31 44 49
Burkina Faso	Fancani	Niquiébo	Parlementaire	nfancani@yahoo.fr	+226 50 43 32 24 +226 70 10 40 32 +226 76 46 17 05 +226 78 89 12 59
Bénin	Sagui Yotto	Justin	Parlementaire		+229 97 98 66 64
Bénin	Degbey	Jocelyn	Parlementaire	degbeyj@yahoo.fr	+229 90 91 32 55
Côte d'Ivoire	Bobé Née Assa	Emilienne	Parlementaire	bobiasa@yahoo.fr	+225 05 61 56 50 +225 22 52 59 15
Côte d'Ivoire	Diomandé	Mamy	Parlementaire	madio2008@yahoo.fr	+225 01 00 14 61 +225 22 47 08 02 +225 07 90 25 84
Côte d'Ivoire	Gorgui	Jean Jacques	Administrateur parlementaire	gorguij@yahoo.fr	+225 07 19 85 42 +225 20 20 82 10
Ghana	Oquaye	Michael Aaron	Deuxième Vice-Président	amoghana@yahoo.com parliamentofghanaspeaker@gmail.com parlprotocol@gmail.com	+233 264 64 86 86
Ghana	Avoka	Cletus Apul	Parlementaire	avokatus@yahoo.com	+233 244 31 68 31 +233 244 35 53 60
Ghana	Osei-Opere	Frema	Parlementaire	afremao@yahoo.com	+233 024 474 7436 +233 026 774 7436
Ghana	Ofori Bofo	William	Parlementaire		+233 244 313 650
Guinée	Touré	Abdoulaye	Parlementaire	amiralfbi@yahoo.fr	+224 662 447 74
Guinée	Diallo	Hadja Taïbou	Parlementaire	taybata@yahoo.fr	+224 64 24 87 38
Guinée-Bissau	Gomes Naluak	Vesa	Parlementaire	vesa.vincent@gmail.com	+245 68 05 133 +245 53 00 500
Guinée-Bissau	Sissé	Nhima	Parlementaire	nenesisse@yahoo.com.br	+245 664 06 16 +245 616 06 16
Libéria	Ennos	Alomiza M.	Parlementaire	princefour75@yahoo.com tunftunf96@yahoo.com	+231 683 8152

Mali	Aichata Cissé	Haidara	Parlementaire	haichata@yahoo.fr	+223 66 74 21 51 +223 20 21 03 74
Mali	Touré	Mahamane-Ibrahim	Parlementaire	mahamane@ymail.com	+223 76 13 55 27
Mali	Traore	Mohamed	Secrétaire Général	mohamed.traore@yahoo.fr	+223 76 25 68 54 +223 20 21 45 61
Mali	Diaby	Sékou Mamadou Chérif	Conseiller technique	cherifdiaby@hotmail.com	+223 66 78 43 74
Niger	Yacouba	Ibrahim	Membre du Conseil consultatif national de transition	ibrayac@hotmail.com	+227 97 340 000
Niger	Zeinabou	Gourouza	Membre du Conseil consultatif national de transition	abdou_assane78@hotmail.com	+227 97 451 473
République du Congo	Moundzalo	Jacqueline Solange	Parlementaire	jsmoundz@yahoo.fr	+242 661 07 77 +242 512 07 77
République du Congo	Kadia	Patrice	Parlementaire	yenkadia@yahoo.fr	+242 576 79 61
Sierra Leone	Hassan	Sheriff B.	Parlementaire	hassanbkm53@aol.com	+232 76 337 760
Sierra Leone	Lahai	Bernadette	Parlementaire	drblahai@gmail.com	+232 76 636 881
Gambie	Saidykhan	Essa	Parlementaire	essa.saidykhan@yahoo.com	+220 66 89 491
Gambie	Sanneh	Momodou	Parlementaire	assembly.clerk@yahoo.co.uk	+220 99 21 338
Togo	Singo	Ayitou	Parlementaire	ayitou@hotmail.com	+228 222 57 91 +228 904 15 99
Togo	Kouagou	N'térantémou	Parlementaire	ntkouagou@hotmail.com	+228 909 38 25

**Organisations Internationales et Régionales / Partenaires**

AWEPA	Corrie	John	Président honoraire de l'Assemblée Parlementaire Conjointe de l'ACP-UE	johncorrie@btconnect.com	+44 1557 820 232 +44 7802 835 911
AWEPA	Kayitare	Frank	Chargé de programme	F.Kayitare@awepa.org	+254 202 731 132 +254 724 179 055
Ambassade de Belgique à Abidjan	Verheyen	Dirk	Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès de la Côte d'Ivoire	Abidjan@diplobel.fed.be	+225 05 95 44 10 +225 22 48 33 60
ACDI - Ghana	Gopaul	Cheryl	Conseillère senior, gouvernance	cheryl.gopaul@psu-ghana.org	+233 024 836 7459
DCAF	Uzoechina	Okey	Coordinateur de projet, Afrique de l'Ouest	okeysoffice@yahoo.com	+234 803 668 2174
Parlement de la CEDEAO	Garba	Kabeer	Gestionnaire de bureau	garbayallo_zg@yahoo.com	+234 802 313 0484 +234 803 659 0381 +234 803 240 0153
Délégation UE - Ghana	Torcoli	Francesco	Chargé de programme, gouvernance	francesco.torcoli@ec.europa.eu	+233 54 633 4943
FES	Asoba	Simon	Gestionnaire de projet	simon.asoba@fes-westafrica.org	+234 7058 0523 56
UIP	Huizenga	Rogier	Chargé de programme, droits humains	rh@mail.ipu.org	+412 291 941 50
Centre Parlementaire	Draman	Rasheed	Directeur, programmes africains	rasheedd@yahoo.com dramar@parlcent.ca	+233 21 24 23 45 +233 24 495 71 25
Centre Parlementaire	Yakubu	Nansata	Spécialiste, Parlement et Conflits	yakubun@parlcent.ca	+233 21 24 23 45
UNREC	Agokla	Kossi	Expert RSS	kagokla@unrec.org	+228 253 50 00 +228 922 50 42
WAANSA	Amoa	Baffour	Président	baffour.amoa@waansa.org	+233 30 27 79 503 +233 24 43 64 232
WANEP	Bombande	Emmanuel	Directeur exécutif	ebombande@wanep.org	+233 24 42 10 785

### Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUD - Ghana	Azuimah	Francis	Chargé de programme	Francis.Azuimah@undp.org	+233 21 77 38 906
PNUD	Cham	Marilyn	Consultante junior en développement parlementaire	Marilync@unops.org	+33 664 16 43 35

PNUD - BPCR Genève	Clavet	Remi	Spécialiste de Conflit et Gouvernance	remi.clavet@undp.org	+41 22 917 84 68 +41 76 267 98 83
PNUD - GG New York	Deveaux	Kevin	Conseiller pour le développement parlementaire	kevin.deveaux@undp.org	+1 902 403 4325
PNUD Centre régional - Caire	Guessoum	Soulef	Coordinatrice de projet	soulef.guessoum@undp.org	+213 77 820 49 93
PNUD	Hayes	Ceri	Consultante	cerihayes@gmail.com	+44 86 90 50 73 +44 77 73 98 76 07
PNUD - Ghana	Kamaluddeen	Kamil	Directeur-pays (Ghana)	kamil.kamaluddeen@undp.org	+233 21 77 38 906
PNUD Sierra Leone	Kooshak	Stephen	Conseiller parlementaire	stephen.kooshak@undp.org	+232 76 319 904 +232 76 319 904
PNUD - BPCR Dakar	Morel	Marc-Antoine	Chargé de programme, Armes légères et violence armée	marc.antoine.morel@undp.org	+221 77 819 3270 +221 33 869 3985 +221 77 332 4334
PNUD - Ghana	Nyathi	Clever	Conseiller senior, paix et gouvernance	clever.nyathi@undp.org	+233 21 78 53 93
PNUD	O'Brien	Mitchell	Consultant	mitch.obrien@gmail.com	+1 202 445 3600
PNUD - BPCR	Ochoche	Sunday	Conseiller politique senior	sunday.ochoche@undp.org	+1 914 439 5356
PNUD - Ghana	Opuku	Eric	Chargé de programme	eric.opuku@undp.org	+233 244 46 86 92
PNUD Mauritanie	Pellizzeri	Alessandra	Chargée de programme, gouvernance	Alessandra.pellizzeri@undp.org	+222 726 15 60 +222 649 15 60
PNUD Bruxelles	Pierre- Louveaux	Olivier	Parliamentary Development Knowledge Manager	olivier.louveaux@undp.org	+32 25 049 056 +32 49 781 0089
PNUD - GGD New York	Sheinberg	Diane	Chargée de programme, développement parlementaire	diane.sheinberg@undp.org	+1 212 906 5075
PNUD	Souare	Issaka	Consultant	iks224@yahoo.co.uk	+27 12 346 9500 +27 799 055 331